

RÉCITS
D'HISTOIRE CANADIENNE

PAR

E. Z. MASSICOTTE



MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITEE
79, rue St-Jacques
1913

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE



COLLECTION DOLLARD

Droits réservés. Canada 1913
par LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée, Montréal

N° 313 B

RÉCITS
D'HISTOIRE CANADIENNE

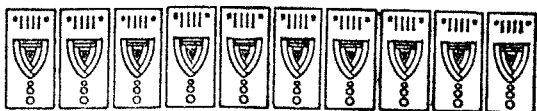
RÉCITS
D'HISTOIRE CANADIENNE

PAR

E. Z. MASSICOTTE



MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITEE
79, Rue St Jacques
1913



CHAPITRE I

MOTS HISTORIQUES ET SOBRIQUETS NATIONAUX

ÉTYMOLOGIE DU MOT ONONTHIO

LES Sauvages ayant demandé comment s'appelait M. de Montmagny, on leur répondit que son nom était Grande Montagne (Mons Magnus), ce qui s'exprime dans leur idiome par Ononthio ; depuis ce temps, ils appelèrent toujours le gouverneur général *Ononthio*, et le roi, *Grand Ononthio*.

D. DAINVILLE

Beautés de l'Histoire du Canada.

JE VAIS RÉPONDRE... PAR LA BOUCHE DE MES CANONS

Le 16 novembre 1690 parut devant Québec une flotte de 35 voiles, portant 2,000 hommes de débarquement. Dès qu'on eut jeté l'ancre le commandant de l'expédition, l'amiral Phipps, détacha un officier pour sommer la ville de se rendre. Cet officier fut reçu sur le rivage ; on lui banda les yeux, et avant de le conduire au château, on le promena longtemps autour de la place, comme si l'on eut circulé au travers de

chausses-trappes, de chevaux de frise et de retranchements. Les troupes faisaient pendant ce temps un grand bruit avec les armes et les canons, pour augmenter la surprise du parlementaire, car les Anglais croyaient la ville désarmée et hors d'état de se défendre. Aussi, lorsque le bandeau tomba de ses yeux, et qu'il se vit en présence du gouverneur, au milieu d'une salle remplie d'officiers, il resta confus et présenta sa sommation d'un air qui contrastait avec l'arrogance des termes qu'elle contenait. Il se remit cependant bientôt, tira de sa poche une montre, et dit à M. de Frontenac, qu'il était dix heures et qu'il désirait qu'on le renvoyât à onze heures avec la réponse.

Phipps demandait que les habitants du Canada se livrassent à sa discrétion, et il ajoutait qu'en bon chrétien, il leur pardonnerait le passé. Piqué du manque de convenance des termes de la sommation, le gouverneur répondit : « Allez, je vais répondre à votre maître par la bouche de mes canons, qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on fait sommer un homme comme moi ».

Histoire du Canada.

F. X. GARNEAU

Louis de Buade, comte de Frontenac, né en 1620, mort en 1698, fut gouverneur général de la Nouvelle-France de 1672 à 1682 et de 1689 à 1698.

QU'IL VIENNE CHERCHER LES CLEFS

Le 24 septembre 1710, une flotte nombreuse portant trois mille quatre cents soldats, sous les ordres du colonel Nicholson, entra dans la rade de Port-Royal.

La garnison ne comptait pas deux cents hommes. Il n'y avait donc pas moyen de ré-

sister. Cependant, comme autrefois Frontenac sous qui il avait servi en 1690, il fit une belle réponse qui mérite d'être connue. A la sommation que lui fit Nicholson de se rendre, il répondit :

« — Allez dire à votre général qu'il vienne lui-même chercher les clefs du fort ».

Par trois fois, le feu de la place repoussa l'armée assiégeante. Ce ne fut qu'après dix-neuf jours d'un siège très violent que Subercase consentit à capituler. Nicholson, enthousiasmé de sa belle conduite, lui accorda des conditions très honorables. La garnison sortit en ordre de bataille, avec armes et bagages, tambours battants et couleurs au vent.

« Les Anglais, dit encore M. l'abbé Casgrain, furent saisis d'étonnement en ne voyant défiler pour toute garnison que cent cinquante-six hommes, y compris les officiers, hâves et défaits, et vêtus de guenilles. C'était le dernier jour de l'Acadie française mais il était glorieux, comme devait l'être celui de la Nouvelle-France, un demi siècle plus tard ».

M. de Subercase s'embarqua pour la France avec ses officiers sur un vaisseau anglais et arriva à Nantes le 1^{er} décembre 1710.

Bulletin des Recherches Historiques, 1910.

Daniel Auger de Subercase, malgré sa superbe défense « fut soupçonné », en France, « de trahison et il ne put jamais recouvrer la confiance publique ».

LES ARPENTS DE NEIGE

Voici la lettre que Voltaire adressait à M. de Moneril en date de Monrion, le 27 mars 1757. Elle contient la fameuse phrase relative au Ca-

nada, phrase qui a été si souvent niée et contredite. Elle a été citée par M. Eug. Réveillaud, dans son *Histoire du Canada et des Canadiens-Français*, page 238 :

« Je suis *Histrion* l'hiver à Lausanne et je réussis dans les rôles de vieillard, je suis jardinier au printemps, à *Mes Délices* près de Genève. Je vois de mon lit le lac, le Rhône et une autre rivière. Avez-vous mon cher confrère un plus bel aspect ? Avez-vous des tulipes au mois de mars ? Avec cela on barbouille de la philosophie et de l'histoire, on se moque des sottises du genre humain, et de la charlatanerie de nos physiciens qui croient avoir mesuré la terre, et de ceux qui passent pour des hommes profonds parce qu'ils ont dit qu'on fait des anguilles avec de la pâte aigre. On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent *A propos de quelques arpents de glace en Canada*. On est libre comme l'air depuis le matin jusqu'au soir. Mes vergers, mes vignes et moi nous ne devons rien à personne »... Et voilà ce qu'écrivait Voltaire, le 27 mars 1757.

FAUCHER DE SAINT-AURICE

Bulletin des recherches Historiques, 1896.

Plus tard, dans son roman *Candide*, l'année même où les troupes françaises commandées par Montcalm s'ensevelissaient sous les ruines de la colonie (1759), Voltaire écrivait :

« Vous savez que ces deux nations (la France et l'Angleterre) sont en guerre pour *quelques arpents de neige* vers le Canada, et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut ».

JOSEPH TASSÉ.

Mémoires et comptes rendus de la Société Royale.

QUAND LE FEU EST A LA MAISON...

Une grande mission avait été confiée à Bougainville et à Douil au nom du Canada mourant : ils devaient raconter à la France, qui ne voulait pas les savoir, les douleurs de ce noble pays, implorer pour lui des secours en hommes et en vivres, en munitions, si la paix était possible. Bougainville soumit au gouvernement des cartes détaillées du théâtre de la guerre et plusieurs projets appropriés à toutes les hypothèses...

Le gouvernement délibéra longuement sur la réponse aux cris de détresse de la colonie ; on récapitula les ressources disponibles du royaume : recensement fait des arsenaux, des ports, des magasins et des casernes, la mère-patrie pouvait disposer en faveur de la Nouvelle-France de 326 recrues et du tiers des vivres implorés !

« Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries », dit cyniquement à Bougainville un ministre de la marine, nommé Berryer (1).

« On ne dira pas du moins que vous parlez en cheval », répliqua le futur amiral.

Berryer venait de dire le dernier mot, la métropole sacrifiait sa fidèle colonie, la mère abandonnait l'enfant.

Montcalm et le Canada Français.

CHARLES DE BONNECHOSE

(1) Nicolas-René Berryer, magistrat et homme d'état français, né en 1703, mort en 1762. Créature de Mme de Pompadour, se fit remarquer par son servilisme. (*Nouveau Larousse.*)

ENFIN LE ROI DORMIRA TRANQUILLE

Madame de Pompadour dédaignait le Canada tout autant que Voltaire. On lui prête ce mot terriblement frivole à la nouvelle de la prise de Québec par les Anglais : « Enfin, le roi dormira tranquille » !

Mémoires et comptes rendus de la Société Royale.

JOSEPH TASSÉ

LAFAYETTE ET LES CANADIENS

Quelques seigneurs canadiens qui avaient combattu les armées américaines, ayant rencontré dans les colonies le général Lafayette : « Eh quoi ! leur dit ce démagogue, vous vous êtes battus pour demeurer colons au lieu de devenir indépendants ! restez donc esclaves » !

Les Institutions de l'Histoire du Canada, 1855.

MAXIMILIEN BIBAUD

MADAME, SI TOUTES LES DAMES
CANADIENNES VOUS RESSEMBLENT...

Quand les Canadiennes ne payaient pas de leur personne, elles aidaient, en priant avec ferveur, au succès des armes de leur pays. Du reste, belles autant que braves, le roi d'Angleterre, Georges III, les a jugées dans la personne de Mme de Léry, quand à la cour de Londres, après la cession, il lui adressa le compliment suivant : « Madame, si toutes les dames canadiennes vous ressemblent, j'ai vraiment fait une belle conquête ».

Histoire populaire de Montréal.

A. LEBLOND DE BRUMATH

LE RÈGNE DE LA TERREUR

La période de l'administration du gouverneur Craig a été longtemps désignée sous le nom de *Règne de la Terreur*. « Cette qualification, dit Larverdière, renferme plus d'ironie que de vérité. Il ne fit pas répandre de sang, malgré la violence de son caractère ; il ne fut que la dupe des mauvais conseillers qui l'entouraient »...

Histoire populaire du Canada.

HUBERT LARUE

GERRYMANDER

Marblehead-Mass est la patrie du politicien Elbridge Gerry (1744-1814), d'après lequel on appelle « Gerrymander » le système de division des collèges électoraux en faveur d'un parti.

Les États-Unis, 1905.

BCEDEKER

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE
ET NOS LOIS

Cette devise fut celle du journal *Le Canadien*, à partir de 1829, d'après M. Benjamin Sulte et il n'y a aucun doute que c'est à cette publication que nous la devons. Citée par les orateurs, reproduite par les écrivains, elle devint rapidement d'un usage général.

« LE FAMILY COMPACT »

Alors que, vers 1830, le Bas-Canada se plaignait du Conseil Législatif, dans le Haut-Canada, c'est contre le Conseil exécutif que les

plaintes étaient principalement formulées. Cette province était depuis longtemps gouvernée par un parti communément appelé le « Pacte de Famille » (*Family Compact*), quoiqu'il n'y eût guère de parenté entre les personnes qui le composaient. Ce corps d'hommes occupait tous les emplois importants. Il maintenait son influence dans la législature par son ascendant sur le Conseil Législatif. Les gouverneurs, les uns après les autres, subissaient l'influence du *Family Compact*, qui comptait parmi ses adhérents le plus grand nombre des juges, des magistrats, des membres de la profession légale et du clergé anglican. Il était tout-puissant dans les banques, et par des octrois ou des achats, ils avaient acquis presque toutes les terres incultes de la province. (Lord Durham's Report.)

Dix ans au Canada.

A. GÉRIN-LAJOIE

Dans l'histoire européenne le nom de « Pacte de famille » est donné à trois traités passés entre la France et l'Espagne, au cours du dix-huitième siècle.

O CANADA ! MON PAYS, MES AMOURS...

De 1834, date la célébration de la Saint-Jean-Baptiste comme fête nationale des Canadiens français. Ludger Duvernay en fut le créateur. En effet, le 22 juin de cette année, un dîner de soixante couverts fut servi sous la présidence de Jacques Viger, alors maire de Montréal. J. Viger, L.-H. Lafontaine, C.-E. Rodier, T.-S. Brown, O'Callaghan, Turner, Sicotte, C.-O. Perrault, Laberge, etc., prononcèrent des discours de circonstance. Un jeune homme y chanta une chanson patriotique qu'il avait composée expressément pour cette solennité. Cette

chanson, aujourd'hui populaire, commençait par les mots *O Canada ! mon pays, mes amours...* Le chanteur devait être plus tard sir Georges-Étienne Cartier.

Le Terroir 1909.

G.-A. DUMONT

Sir Georges-Étienne Cartier, naquit en 1814 et mourut en 1873. Un des grands hommes d'état canadiens.

C'EST UN PEUPLE DE GENTILSHOMMES...

Qui a pu oublier la belle démonstration, de 1842, le jour où toutes les sociétés nationales de Québec allèrent recevoir au débarcadère le nouveau gouverneur général, Sir Charles Bagot, pour lui souhaiter la bienvenue. Arrivés sur la Place d'Armes, nous défilâmes devant Son Excellence qui était sur le balcon de l'hôtel du gouvernement ; à ses côtés était le maire de Québec, l'honorable René-Ed. Caron, qui était aussi le président de la société Saint-Jean-Baptiste. Sir Charles Bagot admira la belle tenue des membres de notre société, qui comptait alors dans ses rangs plus de quinze cents associés, lorsqu'elle défila sous le balcon, ayant en tête sa nombreuse fanfare bien disciplinée, vêtue de riches uniformes, jouant l'air « *Vive la Canadienne* », précédée de son imposant tambour-major, Louis Blanc, militaire décoré, qui avait servi dans l'armée française, sous le grand Napoléon. Oui, il était beau à voir notre tambour-major, avec sa haute stature, son énorme casque à poil, orné d'un riche eplumet, marchant avec grâce et maniant avec tant de dextérité son long bâton au pommeau d'argent. Des vivats chaleureux, sortis de nos centaines de poitrines fortement constituées, acclamèrent l'arrivée de Son Excel-

lence et le saluèrent comme le père de la patrie. Sir Charles Bagot, en voyant défilér les membres de notre nombreuse société, dans les rangs de laquelle l'œil le plus scrutateur n'aurait pu distinguer le riche du pauvre, l'homme de profession de l'ouvrier, dit à notre maire : « Mais c'est un peuple de gentilshommes » !

Fête Nationale des Canadiens-Français, 1881.

H.-J.-J.-B. CHOUINARD

Sir Charles Bagot, gouverneur du Canada de 1842 à 1843, naquit en 1781 et il est mort en 1843. Fut très populaire parmi les Canadiens-Français.

C'EST LA FAUTE A PAPINEAU

Dans mon jeune âge, quelques vieillards chantaient encore une chanson dont le refrain fut très populaire. Je ne m'en rappelle que ce distique :

S'il y a trop de cahots
C'est la faute à Papineau.

Ce dernier vers devint presque proverbial, pendant longtemps.

Il n'y a aucun doute que cette chanson n'est qu'un pastiche de celle dont monsieur Édouard Fournier, dans *l'Esprit des autres*, cite le couplet suivant :

S'il tombe dans le ruisseau
C'est la faute de Rousseau
Et si le voilà par terre
C'est la faute de Voltaire.

Revue Populaire, 1911. LE CHERCHEUR

LE DERNIER COUP DE CANON

La deuxième session du deuxième parlement sous l'Union fut ouverte à Montréal par Lord

Cathcart, le 20 mars 1846. C'est à cette cession que le gouvernement proposa une loi de milice qui passa sans opposition, les deux côtés de la chambre étant unanimes à vouloir mettre la milice sur un pied efficace. Sir Étienne-Paschal Taché fit à cette occasion un discours rempli de patriotisme. Après avoir rappelé les exploits de ses compatriotes en 1812, il assura la Chambre qu'ils étaient prêts à tenir une conduite aussi héroïque lorsque l'occasion s'en présenterait.

« Ce que nos pères ont fait, disait-il, ce que nous avons fait nous-mêmes pour la défense de cette colonie, nos enfants seraient encore prêts à le faire, si l'on voulait rendre justice au pays. Notre loyauté à nous n'est pas une loyauté de spéculation, de louis, schellings et deniers, nous ne l'avons pas constamment sur les lèvres, nous n'en faisons pas un trafic. Nous sommes dans nos habitudes, par nos lois, par notre religion, comme l'a très bien remarqué mon honorable ami pour la cité de Québec, monarchistes et conservateurs. Tout ce que nous demandons, c'est que justice nous soit faite ; et si un ennemi se présente, vous verrez nos légers et joyeux bataillons voler à sa rencontre comme à un jour de fête et présenter hardiment leurs poitrines au fer de l'assaillant. Mais, diront nos détracteurs, vous êtes des mécontents ; un membre qui n'est pas à sa place nous disait, il y a quelques jours, vous êtes intraitables ; vous êtes des rebelles, nous disent les *ultra* ; nous possédons seuls la loyauté par excellence ! Mille et mille pardons, messieurs, traitez-nous comme les enfants d'une même mère, et non comme des bâtards ; un peu plus de justice égale, non dans les mots, mais dans les actes ; je réponds que si jamais ce

pays cesse un jour d'être britannique, le *dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise en Amérique le sera par un bras canadien.*

Bulletin des Recherches Historiques, 1896.

P.-G. ROY

Sir Étienne-Pascal Taché, né en 1795, mort en 1865, fut premier ministre avec Sir A. McNab en 1855 puis avec Sir John A. Macdonald en 1856 et en 1864.

NOS CŒURS A LA FRANCE, NOS BRAS A L'ANGLETERRE

Lorsque, en 1854, la frégate française *La Capricieuse* remonta le Saint-Laurent, le commandant de Belvèse ne manqua pas de rendre visite à mademoiselle Marguerite de Lanaudière, fille du chevalier Charles de Lanaudière, alors âgée de quatre-vingts ans.

C'est au cours de cette visite que mademoiselle de Lanaudière dit au marin français : « Nos cœurs sont à la France, mais nos bras sont à l'Angleterre ».

Bulletin des Recherches Historiques, 1896.

P.-G. ROY

LA RACE INFÉRIEURE

Cette expression de « Race inférieure », appliquée aux Canadiens-Français, n'a jamais été prononcée, mais elle s'infère d'une phrase malheureuse dite par Sir Edmund Walker Head, au cours d'un banquet qui eut lieu à Hamilton, Ont., le 12 octobre 1855. Voici cette phrase, telle qu'elle est reproduite dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XI :

« De même que nous regardons vers l'est pour voir le soleil se lever et poursuivre sa course journalière, de même, en Canada, nous regardons du côté de l'ouest pour observer les plus grands progrès en richesse et en population... Il est comme vous le savez, diverses circonstances auxquelles on peut attribuer cette prééminence de votre contrée de l'ouest. *Elle est due à la supériorité de la race dont la plupart de vous descendez ; due à la fertilité du sol, à la douceur et à la salubrité du climat ; due aux avantages de votre position et de vos communications intérieures* ».

Ce discours « souleva alors une tempête dans le Bas-Canada » et le gouverneur Head désavoua les paroles qu'on lui prêtait, mais « son explication fut jugée boiteuse ».

Ironie des choses ! Quarante ans plus tard (1899), un Français, Edmond Demolins, publiait en France, un ouvrage retentissant, dont la vogue dure encore, et qui portait pour titre : « A quoi tient la Supériorité des Anglo-Saxons ».

Revue Populaire, 1911. LE CHERCHEUR

Sir Edmund Walker Head, né en 1805, fut gouverneur du Canada de 1854 à 1861. Littérateur distingué. C'est lui qui mit fin au cabinet Brown-Dorion après 48 heures d'existence.

« DOUBLE SHUFFLE »

En 1858, après avoir vécu 48 heures le ministère Brown-Dorion ayant été défait, le gouverneur chargea MM. G.-E. Cartier et J.-A. McDonald de former un nouveau ministère.

« Une question constitutionnelle s'éleva au sujet de la réélection des ministres. Ceux-ci

reprirent les mêmes portefeuilles sans se présenter devant leurs constituants ; ils s'appuyaient sur une clause de l'acte de l'indépendance des membres, qui exemptait de la réélection un ministre abandonnant un portefeuille pour en accepter un autre, avant l'expiration d'un mois. Afin d'éviter cette élection, plusieurs ministres acceptèrent un portefeuille différent de celui qu'ils avaient occupé au moment de la retraite du ministère McDonald-Cartier et le lendemain, ils reprirent leurs anciens portefeuilles ». (Turcotte, *Le Canada sous l'Union*.)

« Ce procédé connu sous le nom de *double shuffle* par lequel les chefs conservateurs réussirent à reprendre le pouvoir et leurs portefeuilles sans se faire réélire, fait plus honneur à leur esprit qu'à leur conscience ». (L. O. David, *l'Union des Deux Canadas*).

Cette affaire de « double shuffle » défraya pendant des mois la polémique des journaux et les philippiques des tribunes. Il est certain que les ministres conservateurs avaient fait servir la loi pour un cas qui n'avait pas été prévu par les législateurs. Mais est-ce un grand crime ? Bien peu de gens le soutiendraient aujourd'hui. (IGNOTUS, *Bulletin des Recherches Historiques*, 1905.)

Ajoutons que cette expression assez difficile à rendre en français, signifie à peu près : « double mouvement ».

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

On s'est souvent demandé quelle était l'origine de la belle devise des zouaves pontificaux canadiens : « Aime Dieu et va ton chemin ».

M. l'abbé Denis Gérin, ancien zouave et

aujourd'hui curé de Saint-Justin, explique clairement cette origine dans l'histoire du séminaire de Nicolet publiée, il y a quelques années, par M. l'abbé J.-A.-T. Douville. Voici le précieux document que nous fournit notre ancien compagnon d'armes :

« Dans l'automne 1867 avait lieu l'invasion du territoire pontifical par les nouveaux barbares du Nord. Après les brillants faits d'armes de Bagnorea, de Monte-Libretti, de Nercola, quelques cents soldats pontificaux se réunissaient à Mentana où ils attaquaient et mettaient en déroute les hordes garibaldiennes. Deux soldats canadiens, Murray et Larocque, avaient pris part à cette victoire en se couvrant de glorieuses blessures. Watts Russel agonisant, des dernières gouttes de son sang, venait d'écrire sur une pierre les mots devenus chers à tous les Canadiens : *ama Dio e tira via*, aime Dieu et va ton chemin. Ces événements, télégraphiés à l'univers catholique, créèrent un saint enthousiasme partout, mais nulle part plus qu'en Canada. Le vieux sang gaulois se réveilla. La soif du dévouement descendit au cœur d'une foule de jeunes gens et bientôt l'on commença à ébaucher le plan d'une croisade canadienne ».

Bulletin des Recherches Historiques, 1906.

C.-E. ROULEAU

NOUS SOMMES DES ANGLAIS PARLANT FRANÇAIS

C'est au cours d'un banquet offert à Sir Georges-Cartier et à l'honorable Langevin, par les négociants de Québec, le 23 décembre 1869, que Sir Georges Cartier prononça ce mot devenu

historique. Voici l'extrait qui le contient :

« Heureusement, nous avons en nous cet esprit nouveau qui a fait du Bas-Canada une province prospère de l'Empire Britannique. Nous ne sommes plus des Français ici, mais bien des citoyens anglais, parlant le français ».

Discours de Sir Georges Cartier.

JOSEPH TASSÉ

JE ME SOUVIENS

M. Eugène Taché avait préparé les dessins de la façade du Palais Législatif de Québec et y avait introduit les armes de la Province avec cette devise : « Je me souviens », dont il est l'auteur, et qui était alors inconnue. Les plans et devis préparés par M. Taché, M. J.-B. Derome et le bureau des ingénieurs du département des Travaux publics, servirent de base et furent annexés à un contrat qui fut passé le 9 février 1883, devant Cyrille Tessier, notaire... Ce contrat fut signé par M. A. Charlebois entrepreneur et, de la part du gouvernement, par l'honorable M. Elisée Dionne et M. Ernest Gagnon, le premier comme commissaire, et le second comme secrétaire du département de l'Agriculture et des Travaux publics. Les parties contractantes signèrent aussi les plans annexés au contrat sur lesquels étaient dessinées les armes de la province avec la devise : « Je me souviens ». On peut donc dire que c'est à partir du 9 février 1883, date de la signature du contrat pour la construction du Palais Législatif de Québec, que cette devise a revêtu un caractère officiel.

Bulletin des Recherches Historiques, 1896.

ERNEST GAGNON

SOBRIQUETS NATIONAUX ET
POLITIQUES

Les journalistes emploient fréquemment des termes tels que *John Bull*, *Jacques Bonhomme*, *Uncle Sam*, *Jean-Baptiste*, *Canuck*, etc., pour désigner les peuples anglais, français, américains et canadiens ou la race canadienne-française; parfois aussi, ils désignent les partis politiques sous les noms de *whig* et *tory* ou *bleus* et *rouges*, mais comme le public ignore, ordinairement, la raison ou l'origine de ces sobriquets, la plupart du temps bizarres, il nous a paru qu'on aimerait à être renseigné sur ce sujet. Dans ce but, nous avons compulsé les encyclopédies anglaises, françaises et canadiennes, le Bulletin des Recherches Historiques, les nombreuses histoires du Canada et nous croyons qu'on lira avec un certain intérêt les notes que nous avons recueillies.

WHIG ET TORY

Prenons d'abord, les mots *whig* et *tory*, encore qu'ils ne soient plus d'un usage très fréquent. *Whig*, en saxon, désigne une espèce de petit-lait ou de crème aigre, et l'on crut longtemps que c'était là l'origine du sobriquet. On se trompait et Walter Scott le prouva. « *Whig*, dit-il, est une contraction de *to whig a more*, expression dont se servent les paysans de l'ouest de l'Écosse pour faire avancer leurs montures. *To whig* signifie aller vite; *to whig a more*, aller plus vite. Les paysans de ces cantons furent ainsi surnommés dans une insurrection qu'ils firent en 1648, et ce surnom fut appliqué par extension aux Covenantaires (partisans du Covenant), aux parlementaires, aux mécontents, et en général à tout membre de l'opposition antiroyaliste ».

Whig est d'origine écossaise; *tory* est d'origine irlandaise; il dérive de *Toiridhe*, perceveur, et fut donné à des bandes de proscrits, moitié voleurs, moitié révoltés qui harassèrent les

établissements anglais, en Irlande, sous Charles II. Ces bandits se servaient de l'expression *torie me* « donnez-moi » (c'est-à-dire donnez-moi votre argent), formule qui équivalait à l'expression : « la bourse ou la vie », dont se servaient les détresseurs de grande route en France. Les voleurs irlandais furent de là surnommés par abréviation *tories*, et le sobriquet passa ensuite des voleurs eux-mêmes aux partisans de Jacques II, qui étaient en grand nombre irlandais et catholiques.

Les expressions de *whigs* et de *tories* ont pris depuis lors une acception quelque peu différente. Après la tentative du prétendant Charles-Édouard, en 1745, et l'affermissement définitif de la dynastie de Hanovre, les Anglais se divisèrent en *tories* et en *whigs*, suivant qu'ils étaient conservateurs ou libéraux.

JINGO

Il a fallu attendre jusqu'en 1878, pour qu'en Angleterre, un nouveau surnom politique, lancé par un chanteur de café concert, vint rompre les cadres des anciens partis.

En cette année, l'horizon politique se rembrunissait et une étincelle pouvait d'un moment à l'autre mettre le feu aux poudres entre l'Angleterre et la Russie. C'est à ce moment qu'un chanteur écossais, appelé McDermott créa, dans les cafés-concert, une chanson qui avait pour refrain : *By Jingo*.

Personne jusqu'alors n'avait entendu parler de *Jingo*. On ne s'était jamais avisé d'appeler ainsi les soldats anglais. Par hasard, le nom sembla drôle ; la chanson était bien tournée ; la musique facile à retenir. *Jingo* symbolisa tout

de suite le patriotisme britannique. On fut un jingo, comme on avait été jusqu'alors *whig* ou *tory*. L'impérialisme prenait naissance et comme à une nouvelle classification politique, il faut un nouveau sobriquet populaire : le *jingoïsme* fut ce sobriquet.

JOHN BULL

John Bull qu'on applique au peuple anglais pour peindre sa lourdeur et son obstination est l'invention d'un pamphlétaire. En effet, il fut créé par John Arbuthnot, médecin de la reine Anne, dans une brochure intitulée : « Le procès sans fin ou Histoire de *John Bull* » (1712). Cet ouvrage satirique était dirigé contre le duc de Marlborough et tournait en ridicule les têtes dirigeantes du parti qui faisait la guerre à la France. L'auteur ne ménageait même pas l'Église anglicane, qu'il nommait « la mère de *John Bull* ». Depuis, ce surnom est employé par les Anglais eux-mêmes pour donner l'idée d'un bourru bienfaisant.

JACQUES BONHOMME

Quant à *Jacques Bonhomme* qui personnifie le peuple français, il remonte au XIII^{ème} siècle, alors que les poètes et les chroniqueurs s'en servaient pour désigner les paysans, si *bons hommes*, qu'ils se laissaient exploiter par les nobles et les bourgeois. Aussi, ces derniers avaient-ils coutume de dire lorsqu'on leur reprochait leurs excès : « Jacques Bonhomme ne lâche point son argent, si on ne le roue de coups, mais Jacques Bonhomme payera, car il sera battu ». Finalement les paysans se révoltèrent (1358) et cette révolte porte dans l'histoire le

nom de *Jacquerie*. De dérisoire qu'il était et ne s'appliquant qu'au bas peuple, ce nom a acquis un caractère et il s'est étendu à toute la nation.

BROTHER JONATHAN

Durant la guerre de l'indépendance, se trouvant, un jour, dans un besoin pressant d'approvisionnement pour son armée, Washington songea à demander l'avis d'un de ses amis, Jonathan Trumbull, gouverneur du Connecticut. C'est alors qu'il prononça la phrase devenue fameuse : « We must consult brother Jonathan ». Celui-ci qui était un homme sage et éclairé indiqua immédiatement la conduite qu'on devait tenir. Dans la suite, à chaque difficulté qui surgissait, les soldats de l'Union prirent l'habitude de répéter qu'il faudrait s'adresser à *Brother Jonathan* et la phrase devint une sorte de proverbe à l'usage des personnes qui se trouvaient dans une situation embarrassante. Bientôt après, Brother Jonathan prit la signification de peuple américain.

UNCLE SAM

Jonathan semble, cependant, supplanté, de nos jours, par *Uncle Sam* dont l'origine est singulière.

C'était pendant la guerre de 1812 ; un nommé Elbert Anderson avait obtenu le contrat des fournitures de l'armée et il achetait de grandes quantités de provisions à Troy, N.-Y. Par une coïncidence, l'un des inspecteurs du gouvernement, dans cette ville, Samuel Wilson, était familièrement connu sous le nom de *Uncle Sam*. Or, lorsque les colis contenant les produits destinés à l'armée passèrent à l'inspection, ils ne portaient, suivant la coutume, que les initiales

de l'expéditeur et celles du destinataire : E. A. — U. S. Un étranger qui n'était pas au courant de ces abréviations, ayant demandé aux employés ce que ces lettres signifiaient, il lui fut répondu, en badinant, que cela voulait dire Elbert Anderson, nom du fournisseur et Uncle Sam, surnom de l'inspecteur. La farce fit les délices de Troy et se répandit partout, si bien qu'Uncle Sam est devenu synonyme de gouvernement américain.

YANKEE

Chacun sait que les habitants de la république voisine n'ont pas d'autres termes que *Yankee* ou *américain* pour indiquer qu'ils sont citoyens des États-Unis. Mais *Yankee* est un mot étrange, d'où vient-il ? Une première version nous apprend qu'il vient des sauvages, et voici comment. Lorsque les Anglais débarquèrent à Plymouth, Mass., en 1620, les Indiens leur demandèrent de quelle nationalité ils étaient. « English », répondirent-ils. Les Peaux-Rouges articulèrent ce mot difficilement ; ils ne parvinrent même qu'à prononcer « Yenkeese ». Par une transition naturelle, il se transforma en *Yankee* qui est passé dans le langage courant.

D'autres lui donnent l'origine suivante : « New-York, fondée par des Hollandais, s'appela d'abord New-Amsterdam, et elle ne devint définitivement anglaise qu'en 1674. Or, à l'époque des guerres entre l'Angleterre et la Hollande, des conflits surgirent aussi en Amérique entre les colons anglais et hollandais, et ceux-ci furent appelés par ceux-là *yankees*, mot formé de deux prénoms hollandais très répandus : *Jan* (Jean) et *Kees* (Corneille) ».

JEAN-BAPTISTE

Passons au Canada. Le sobriquet des Canadiens-Français n'a pas une origine bien mystérieuse. Il provient uniquement du fait que le prénom de Jean-Baptiste était très répandu parmi les nôtres, ainsi que le démontre cette anecdote rapportée par Hubert Larue : A l'époque de la guerre de 1812, un officier anglais, ayant à appeler les rôles des milices et voyant qu'un très grand nombre de miliciens répondaient au nom de Jean-Baptiste, s'écria : « *Damned, they are all Jean-Baptiste* » ! A partir de là, ce fut la façon, parmi les militaires, d'appeler tous les Canadiens-Français *Jean-Baptiste*.

CANUCK

Le mot *canuck* qui dérive évidemment du mot Canada s'applique maintenant à tous les Canadiens, sans distinction, et lors de la récente rencontre du pugiliste canadien Tommy Burns (Noah Brusso) avec Gunner Moir, en Angleterre, un journal de Londres annonçait même cet événement par ce titre bien en vedette : *Canuck or Britisher*. Comme tous les sobriquets, cependant, au début de son existence, c'était un nom dérisoire, et *French Canuck* ou *Canuck* tout court, ne désignait que nos compatriotes.

ROUGES ET BLEUS

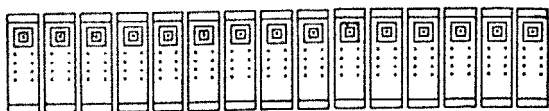
Personne n'a encore trouvé l'origine certaine de ces expressions si connues et si employées, voilà un quart de siècle. Néanmoins, pour tous ceux qui étudient l'histoire de la politique canadienne, il n'y a aucun doute que le mot *rouge* date de 1849. En cette année, le parti libéral

se scinda en plusieurs fractions. Le Haut-Canada eut les réformistes et les *Clear Grills* tandis que le Bas-Canada vit naître les libéraux modérés et les démocrates. Ces derniers ayant inscrit dans leur programme, à l'instar des démocrates français, des mesures hostiles au clergé, on accola au groupe le titre de « parti rouge » parce que le drapeau rouge avait été l'étendard des démagogues d'outre-mer, lors de la révolution de 1848.

Plus tard, le mot rouge arriva à désigner tout le parti libéral et les conservateurs pour avoir un sobriquet n'eurent qu'à prendre le nom de la couleur opposée.

IRLANDAIS « BAS DE SOIE »

Terminons en rappelant l'origine du sobriquet par lequel nos amis de la Verte Erin étaient jadis invariablement désignés. L'anecdote est racontée par un honorable citoyen de Montréal, Irlandais lui-même. « Il y a soixante ans, mes compatriotes, dit-il, qui arrivaient alors en grand nombre à Québec et à Montréal, portaient pour la plupart la culotte courte ne descendant que jusqu'aux genoux et comme leurs bas ne montaient guère plus haut que la chaussure il y avait solution de continuité de vêtement, de la culotte à la bottine, laissant la jambe nue. C'est cette peau de jambe « au naturel » que les Canadiens avaient, par plaisanterie, qualifiée de *bas de soie*, et passant bientôt de la jambe à toute la personne on appela les Irlandais, les *Bas-de-soie*.



CHAPITRE II

SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE

LA PREMIÈRE FEMME FRANÇAISE A QUÉBEC

CHAMPLAIN avait fait le voyage trois fois déjà aux rives du Saint-Laurent; il avait audacieusement reconnu le pays et projeté d'y fonder un établissement permanent, qui fut Québec. En 1610, il rentrait en France et y épousait, en décembre de cette même année, Hélène Boullé, dont le père était de la maison du roi. La fiancée était extrêmement jeune, presque une enfant. La famille consentit à ce que la plus grande partie de sa dot fût mise à la disposition du mari pour l'armement de ses vaisseaux. Il poursuivit donc, marié, son œuvre colonisatrice qui l'éloignait du foyer souvent, ce dont la jeune femme était chagrine. Elle demanda à partager les périls et les fatigues de cette vie aventureuse. Elle avait vingt-deux ans. Son mari accepta de l'emmener en ces terres dont la renommée était alors fabuleuse, et qu'on savait habitées par des sauvages, des Indiens vêtus de peaux de bêtes. Trois dames de compagnie escortaient Mme de Champlain.

La première femme française, qui, en 1620, foulait à Québec le sol du Canada, y fut accueillie par les colons, nos compatriotes, comme une divinité. Elle ne tarda pas à comprendre pourquoi son mari avait tant hésité à souscrire à son vœu. Le scorbut, la famine, les scènes de débauches grotesques et sales des sauvages campés autour du fort ; leurs assauts continuels qui obligeaient à les tenir en respect avec le mousquet, sous peine de les voir entrer dans la ville, rendaient ce pittoresque séjour peu enviable.

Un jour que Champlain et la plupart de ses hommes étaient absents, le cri de guerre fut lancé par les Iroquois. Les femmes et les enfants s'enfermèrent dans le fort ; le couvent des Récollets, sur les bords de la rivière Saint-Charles, fut attaqué. Mme de Champlain s'arma pour la défense et commanda à la place du maître. L'alerte passée, elle laissa les hommes à leur rôle de soldat... Elle estimait le sien différent. C'étaient les cœurs qu'elle tentait de conquérir à son pieux idéal. Elle se rendait dans les wigwams, s'y entretenait avec les sauvages, s'appliquait à les amener à la civilisation par la foi. Elle ne connaissait pas de chemin plus pratique et plus sûr.

L'Éclair (France), 1908. GEORGES MONTORGUEIL

LA RIVIÈRE DES PRAIRIES

Il paraît que les Français reconnurent, comme par hasard, que le Mont-Royal était sur une île à l'occasion de la mésaventure d'un jeune navigateur de Saint-Malo, qui remontait le fleuve Saint-Laurent pour trafiquer avec les

Sauvages. Arrivé à l'île de Montréal, qui est environnée d'un côté par le fleuve Saint-Laurent et de l'autre par une petite rivière, ce jeune homme, chargé de conduire une barque au grand saut, tira au nord et entra ainsi dans cette petite rivière, au lieu d'aller au sud pour remonter le Saint-Laurent; et comme elle n'avait pas encore de nom français, elle fut appelée *des Prairies*, du nom propre de ce navigateur, sous lequel elle a toujours été connue depuis. Champlain nous apprend que *des Prairies*, qu'il qualifie *un homme plein de courage*, remonta le fleuve Saint-Laurent en 1610 pour la traite des pelleteries.

Histoire de la Colonie Française.

Abbé E.-M. FAILLON

LES PREMIERS ÉLÈVES DU R. P.

LEJEUNE

C'est sur le ton de badinage que le bon Père Lejeune apprend à son supérieur quels sont ses deux premiers écoliers en Canada.

Je suis devenu régent en Canada, écrit-il dans sa relation de 1632. J'avais l'autre jour un petit sauvage d'un côté et un petit nègre de l'autre, auxquels j'apprenais à connaître les lettres. Après tant d'années de régence, me voilà enfin retourné à l'ABC, mais avec un contentement et une satisfaction si grande, que je n'eusse pas voulu échanger mes deux écoliers pour le plus bel auditoire de France.

Comment ce petit nègre se trouvait-il à Québec en 1632? Quelques Anglais l'ayant pris dans l'île de Madagascar, le donnèrent aux Kirk.

Ceux-ci l'amènèrent avec eux à Québec et le vendirent, dit-on, cinquante écus, à un nommé Le Bailly, commis de Louis Kirk. Le Bailly en fit ensuite présent à la famille Hébert.

Dès son arrivée à Québec, le Père Lejeune, à la demande de la famille Hébert, se chargea de l'instruction de ce nègre, afin de le disposer à recevoir le saint baptême.

Quand on lui parla du baptême, il nous fit bien rire, ajoute le bon Père. Sa maîtresse, lui demandant s'il voulait être chrétien, s'il voulait être baptisé, et qu'il serait comme nous, il dit que *oui*, mais il demanda si on ne l'écorcherait pas en le baptisant. Je crois qu'il avait belle peur, car il avait vu écorcher tant de pauvres sauvages. Comme il vit qu'on se riait de sa demande, il repartit dans son patois, comme il put :

« — Vous dites que par le baptême je serai comme vous ; je suis noir et vous êtes blancs ; il faudra donc m'ôter la peau pour devenir comme vous ».

Là-dessus, on se mit encore plus à rire, et lui, voyant bien qu'il s'était trompé, se mit à rire comme les autres.

Ce petit nègre fut baptisé le 14 mai 1633.

Tels sont les deux premiers élèves auxquels le Père Lejeune apprit les *lettres de l'alphabet*.

Bulletin des Recherches Historiques, 1898.

RACINE

LES CHATIMENTS AU DÉBUT DE LA COLONIE

Après la mort de Champlain, M. de Chateaufort avait fait afficher à un poteau, devant l'é-

glise, le 29 décembre 1635, des défenses, sous certaines peines, de blasphémer, de s'enivrer, et de manquer volontairement d'assister à la sainte messe et au service divin les jours de dimanches et de fêtes. On attachait même un carcan à ce poteau, et on plaça tout auprès un cheval de bois pour y exposer les coupables, afin de contenir les autres dans le devoir par la crainte et l'infamie. Et comme les meilleures lois ne servent de rien si on ne les fait observer, nous voyons que le 6 janvier 1636 on mit sur le cheval de bois un homme convaincu d'ivrognerie et de blasphème.

Histoire de la colonie française, I.

Abbé E.-M. FAILLON

REMINISCENCE HISTORIQUE

Au cours d'un récent discours devant la Société des gens de lettres qui le fêtait en un banquet, à Paris, M. James Hyde, le milliardaire américain, a signalé un fait assez peu connu et qui nous intéresse tout particulièrement. Voici ses propres paroles :

« Cette même date 1636, je veux vous signaler le fait en passant, car on ne lit guère aujourd'hui les Relations des Jésuites de cette époque où il est consigné, que des Français élevés au collège de Québec, au milieu des « quelques arpents de neige » dont l'histoire nous a laissé le souvenir, représentaient une pièce de théâtre écrite en français peut-être par un ancien condisciple de Corneille lui-même : c'était la première fois qu'on jouait une pièce de théâtre sur la terre américaine du Nord, et il est étrange en même temps que flatteur pour vous, Messieurs,

de constater que c'est dans votre propre langue, en français, que cette tentative fut faite et par des Français ».

Revue populaire.

L'HÉROIQUE DOLLARD

Au printemps de 1660, la colonie déjà si faible, fut menacée d'une destruction complète, et ne dut son salut qu'à la bravoure de Dollard et de ses seize compagnons. Les Onnontagués, n'ayant pu réussir à surprendre la petite colonie qui s'était établie chez eux en 1656, avaient soulevé successivement tous les cantons contre les Français, et formé une armée de trois cents hommes à laquelle devait encore se réunir un parti de deux cents guerriers occupés à la chasse sur l'Outaouais. Nos dix-sept braves mont-réalais, après s'être disposés à la mort, et s'être juré les uns aux autres de se soutenir fidèlement, sans jamais demander quartier, allèrent attendre les chasseurs iroquois au-dessous du saut de la Chaudière (1). Là, ils eurent à peine le temps de réparer grossièrement un méchant petit fort, fermé de palissades à demi pourries, et de s'y enfermer à la hâte. L'on vit bientôt défiler les chasseurs onnontagués, la hache de guerre à la ceinture, les fusils rangés sur l'avant de leurs canots, prêts à l'attaque ou à la défense. Pendant sept jours, cette poignée de braves, tourmentés par la faim, l'insomnie et le froid, soutinrent vigoureusement les assauts répétés des deux cents iroquois. Dans l'intervalle, le gros de l'armée ennemie, campée au-dessous

(1) Faillon dit (II, 400) au pied du Long-Saut, au-dessous du Saut dit de la Chaudière.

de Montréal, eut le temps de venir au secours des assiégeants. Cependant les Français continuèrent à se défendre si bien, que les Iroquois se persuadèrent qu'ils étaient en plus grand nombre qu'on ne l'avait cru, et ils étaient sur le point de lever le siège, lorsque les Hurons eurent la lâcheté de se rendre à l'ennemi, pour avoir la vie sauve. Cette défection, tout en réduisant le nombre des assiégés, eut encore le mauvais effet de faire connaître aux Iroquois l'extrémité où ils étaient réduits. Honteux de voir une armée tout entière arrêtée par quelques hommes, les ennemis résolurent de faire un suprême effort, et vinrent à bout d'emporter la place. Dollard et ses compagnons furent tués dans le combat, ainsi que le brave Anahotaha, chef des Hurons. Les vainqueurs restèrent stupéfaits de la résistance que leur avait opposée ces quelques Français, dans un si méchant retranchement, sans nourriture et sans eau, avec si peu de munitions de guerre; aussi, l'armée iroquoise renonça au projet d'attaquer Québec.

Histoire du Canada. Abbé C.-H. LAVERDIÈRE

UNE EXÉCUTION CAPITALE D'UN GENRE UNIQUE

En 1663 : « Sur ce qu'il a été remontré par le procureur général du Roi, quand le navire commandé par le capitaine Guillon, il y a quatorze hommes accusés de crime desquels il est besoin d'instruire le procès, le Conseil supérieur pour cet effet a commis le sieur de Villeray de travailler incessamment à l'information et interrogatoire d'iceux, pour ce fait et rapporté

au Conseil être ordonné ce que de raison ».

Deux jours après M. de Villeray fit rapport que les prisonniers étaient accusés d'avoir assassiné le commandant au fort de Plaisance, à Terreneuve, son frère et l'aumônier, et plusieurs autres personnes. Ordre fut donné en conséquence de remettre les prisonniers dans les prisons royales pour que procès leur fut fait en bonne et due forme.

Mais Gargot, commandant supérieur du capitaine Guillon était un vieux loup de mer qui n'entendait point badinage avec la justice. Après avoir averti le gouverneur qu'il détenait les prisonniers à son bord, Gargot se ravisa sur le mode du procès qu'ils devaient subir.

Il assembla un conseil de guerre composé des officiers de ses deux vaisseaux et procéda selon les formalités expéditives de la justice maritime. Un des scélérats, convaincu d'avoir tué l'aumônier de Plaisance, fut condamné à avoir le poing coupé, puis à être pendu et brûlé. L'un de ses complices devait lui servir de bourreau. Ce n'était point tout de prononcer la sentence, il fallait l'exécuter, et il n'y avait guère moyen de descendre à terre sans être arrêté par les gardes du gouvernement. « Afin de ne pas choquer la juridiction de Québec », Gargot fit dresser un grand radeau au milieu du fleuve Saint-Laurent, et l'exécution fut faite à la vue de toute la capitale, et au grand scandale du gouverneur et des conseillers.

C'est ainsi que Gargot évita les lenteurs du Conseil supérieur et enleva à ce dernier la primeur d'une pendaison.

L'Ancien Barreau au Canada.

J.-EDMOND ROY

CHARLES LEMOYNE,
PRISONNIER DES IROQUOIS

Au mois de juillet 1665, Charles LeMoyne, l'un des fondateurs de Montréal, se décida un jour à aller à la chasse ; il obtint son congé (LeMoyne était alors procureur du roi) et partit avec quelques Sauvages de la nation des Loups. Il avait été averti que les Sauvages ennemis n'étaient pas loin ; mais sa bravoure lui fit oublier ces prudents conseils. Rendu à l'île Sainte-Hélène et tout occupé de sa chasse, il fut surpris et attaqué tout à coup par les Iroquois au moment où il se trouvait seul. Ces barbares qui avaient eu l'occasion de l'entendre comme interprète dans tant de conseils, et qui si souvent avaient éprouvé la force de son bras, l'eurent bientôt reconnu.

Ils lui crièrent de se rendre. Pour toute réponse, LeMoyne les couche en joue. Déjà les Iroquois commençaient à reculer, lorsque les plus jeunes, encouragés par les vieillards qui leur reprochaient leur lâcheté, revinrent de nouveau à la charge. Bientôt, il est investi et sur le point d'être saisi. Voyant qu'il lui était impossible d'échapper de leurs mains, il veut au moins vendre chèrement sa vie. Il s'apprêtait à faire feu de nouveau sur eux, lorsque son pied s'accroche dans une racine d'arbre ; il fait un faux pas et tombe. A l'instant les Iroquois l'entourent, l'enveloppent et le saisissent, il est fait prisonnier.

Grande fut la douleur des colons à cette triste nouvelle ; on envoya du monde pour poursuivre les Iroquois. Mais les recherches furent inutiles.

On crut fermement qu'il serait brûlé, car les Iroquois le détestaient cordialement ; même les vieillards sauvages amassaient, dit-on, de temps en temps, pour encourager les jeunes à s'emparer de LeMoyne, d'énormes buches où ils devaient le faire brûler.

De toutes parts, on adresse des vœux au ciel pour sa délivrance et son prompt retour. Sa pieuse et inconsolable épouse surtout ne cesse d'implorer les secours de Dieu.

Ces prières ne furent pas vaines. Au lieu de le brûler selon leur coutume barbare, les Iroquois l'emmenèrent dans leur pays.

Mais rendu dans leurs bourgades, LeMoyne leur fit peur en leur disant ces paroles : « Tu peux me faire mourir, mais ma mort sera vigoureusement vengée ; je t'ai souvent menacé qu'il viendrait ici quantité de soldats français, lesquels iraient chez toi brûler tes villages ; ils arrivent maintenant à Québec, j'en ai des nouvelles assurées ». Surpris d'un langage aussi hardi, en même temps que subjugués par l'ascendant des belles qualités de LeMoyne, ces barbares ne connurent plus que de l'admiration pour sa personne qui leur fit peur et les força à l'épargner afin de le garder comme ôtage ; en effet, ils le ramenèrent à l'automne de la même année sans lui faire aucun mal.

Les colons du temps considérèrent le salut de LeMoyne comme un véritable miracle, vu la haine qu'avaient les Iroquois envers lui.

On attribua ce miraculeux sauvetage aux prières de son épouse qui l'avait fait échapper à cette mort cruelle par sa piété et ses vœux.

Histoire de Longueuil.

A. JODOIN et J. L. VINCENT

LES LOUPS DE MONTRÉAL

D'après l'abbé Faillon, les habitants de Ville-Marie étaient appelés parfois « les loups de Montréal » et voici l'explication plausible qu'il donne relativement à ce sobriquet étrange.

« Dans la seconde moitié du XVII^e siècle Québec n'étant pas le siège ordinaire des combats (avec les Iroquois) ses habitants étaient moins exercés que ceux de Villemarie au métier des armes. Les guerres continuelles dont Villemarie était agitée, et, au contraire, le calme dont on jouissait ordinairement à Québec, devaient influencer naturellement sur le caractère et les habitudes morales des habitants de ces deux postes. Ceux de Villemarie, toujours prêts à voler aux armes, inspiraient de la terreur aux Iroquois par leur intrépidité et leur bravoure ; et les femmes elles-mêmes semblaient se sentir de cette humeur martiale... Les hommes, surtout, se montraient si audacieux et si terribles dans les combats que les Iroquois eux-mêmes les comparaient à des « démons » ; et c'est sans doute ce qui a donné lieu à ce dicton : « Les loups de Montréal ».

Histoire de la Colonie Française, II.

Abbé E.-M. FAILLON

UNE STATUE DE LOUIS XIV, A QUÉBEC

En 1890, dans la petite revue des jeunes « Le Glaneur » qu'il venait de mettre au monde, M. Pierre Georges Roy posa la curieuse question suivante :

« Louis XIV, le roi soleil, a eu sa statue sur le vieux rocher de Québec.

» Aucun historien québécois, croyons-nous, n'a encore signalé ce fait à ceux qui aiment à connaître toutes les particularités de l'histoire de la vieille capitale.

» L'autre jour, en faisant quelques recherches dans les archives de la province de Québec... un passage du procès-verbal d'une assemblée du conseil souverain de Québec tenue le 26 février 1687 a attiré mon attention.

» Dans ce procès-verbal, il est dit que Joseph Petit-Bruno et Simon Jarent, tous deux marchands de la ville des Trois-Rivières, ont accusé Jean Gauthier, dit La Roche, un taillandier, d'avoir tiré un coup de fusil, dont Henry Petit, marchand, bourgeois de Paris, et frère de Petit-Bruno, a été blessé et en est décédé. Puis le procès-verbal ajoute : que le 18 décembre 1686 le lieutenant-général a rendu une sentence par « laquelle ledit Gauthier est déclaré dûment » atteint et convaincu d'avoir le jour, que le » buste de Sa Majesté fut élevé à la basse-ville » de Québec, à la place publique », tiré le coup » de fusil dont ledit défunt fut blessé à mort »...

» Louis XIV étant la « majesté » régnante alors, le buste « élevé à la basse-ville de Québec », était donc celui de ce grand roi.

» Nos antiquaires pourraient-ils nous donner quelques détails sur ce buste ? Sur quelle place publique était-il ? A quelle occasion fut-il élevé ? Qu'est-il devenu ?

C'est M. Philéas Gagnon, l'érudit conservateur des archives judiciaires de Québec qui se chargea d'éclairer le public et voici la substance de sa réponse.

Ce fut Jean Bochart, seigneur de Champigny et intendant du Canada, qui voulant plaire

aux puissances, commença par se recommander en apportant « un buste en bronze du Roi, qu'il fit élever à ses propres frais, le 6 novembre 1686, sur la place de la basse-ville de Québec, en grande cérémonie ».

M. Gagnon est d'opinion que ce monument disparut en 1690, lors du bombardement de Québec par l'amiral Phipps.

Le Glaneur, 1890.

LES NÈGRES SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

S'il y a une ville dans le Dominion que les nègres n'ont jamais habitée en nombre, c'est bien Québec. Mais toutefois, il y en a eu de tout temps sous le régime français et même tout-à-fait dans les premiers temps de la colonie. Ainsi nous voyons dans les papiers Faribault qu'un nègre de la côte de Guinée, nommé « Olivier », résidait à Québec, en 1638 ; on y trouve un jugement du 20 août de cette année rendu par Achille Delisle, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, lieutenant de M. de Montmagny, occupant ici la position de juge ou enquêteur, par lequel jugement ledit nègre est condamné à être vingt-quatre heures à la chaîne pour avoir répandu une calomnie sur le compte de Nicolas Marsolet, l'accusant d'avoir été en correspondance avec un nommé Lebaillif, français de nation, réfugié en Angleterre, que l'on dit commander « ung navire sur le costé duquel l'on doute ».

Le père LeJeune, dans sa Relation de 1633, parle d'une jeune nègre de Madagascar qui fut

vendu cinquante écus par l'un des frères Kirke au nommé le Bailly, qui lui-même en fit présent à la famille Hébert, lors du départ des Anglais de Québec, en 1632.

En 1688, MM. de Denonville et de Champigny écrivirent au Secrétaire d'État en France, que les gens de travail et les domestiques sont d'une rareté et d'une cherté si extraordinaire au Canada qu'ils ruinent tous ceux qui font quelque entreprise. On croit que le meilleur moyen de remédier à cela serait d'avoir des esclaves nègres. Le Ministre ayant répondu, l'année suivante, que Sa Majesté trouvait bon que les habitants du Canada y fassent venir des nègres, on en vit arriver de temps en temps, dans la suite, jusqu'après la conquête et même jusque vers l'année 1800, que cessa complètement l'esclavage au Canada.

Bulletin des Recherches Historiques, 1898.

Philéas GAGNON

BELLES ACTIONS D'UNE DAME ET D'UNE DEMOISELLE CANADIENNES

Deux attaques du Fort de Verchères sont fameuses dans les Fastes Canadiens, et il semble que les Iroquois ne s'y soient attachés par deux fois, contre leur coutume, que pour faire éclater la valeur et l'intrépidité de deux Amazones.

En 1690, ces barbares ayant su que madame de Verchères était presque seule dans son fort, s'en approchèrent sans être aperçus, et se mirent en devoir d'escalader la palissade. Quelques coups de fusil qu'on tira fort à propos, au premier bruit, qu'ils firent, les écartèrent ; mais ils revinrent bientôt : ils furent enfin repoussés,

et ce qui leur causait plus d'étonnement, c'est qu'ils ne voyaient qu'une femme, et qu'ils la voyaient partout. C'était madame de Verchères, qui faisait paraître une contenance aussi assurée, que si elle avait eu une nombreuse garnison. L'espérance, que les assiégeants avaient conçue d'abord, d'avoir bon marché d'une place, qu'ils savaient être dégarnie d'hommes, les fit retourner plusieurs fois à la charge, mais la Dame les écarta toujours. Elle se battit de la sorte pendant deux jours, avec une bravoure et une présence d'esprit, qui auraient fait honneur à un vieux guerrier et elle contraignit enfin l'ennemi de se retirer, de peur d'être coupé, bien honteux d'être obligé de fuir devant une femme.

Deux ans après, un autre parti de la même nation, beaucoup plus nombreux, que le premier, parût à la vue du même fort, tandis que tous les habitants étaient dehors ; et la plupart occupés dans la campagne. Les Iroquois les trouvant ainsi dispersés et sans défiance, les saisirent tous les uns après les autres, et marchèrent ensuite vers le fort. La fille du seigneur, âgée de quatorze ans au plus, en était à deux cents pas. Au premier cri, qu'elle entendit, elle courut pour y rentrer : les Sauvages la poursuivirent, et l'un d'eux la joignit dans le temps qu'elle mettait le pied sur la porte ; mais l'ayant saisie par un mouchoir qu'elle avait au col, elle le détacha, et ferma la porte sur elle.

Il ne se trouva dans le fort, qu'un jeune soldat et une troupe de femmes, qui à la vue de leurs maris, qu'on garrottait et qu'on emmenait prisonniers, jetaient des cris lamentables : la jeune Demoiselle ne perdit ni le jugement, ni

le cœur. Elle commença par ôter sa coiffure, elle noua ses cheveux, prit un chapeau et un juste-au-corps, enferma sous la clef toutes ces femmes dont les gémissements et les pleurs ne pouvaient qu'inspirer du courage à l'ennemi ; puis elle tira un coup de canon et quelques coups de fusil, et se montrant avec un soldat tantôt dans une redoute, et tantôt dans une autre, changeant de temps en temps d'habit, et tirant toujours fort à propos, dès qu'elle voyait les Iroquois s'approcher de la palissade, ces Sauvages se persuadèrent qu'il y avait beaucoup de monde dans le fort, et lorsque le chevalier de Crisasy, averti par le coup de canon, parut pour secourir la place, l'ennemi avait déjà levé le camp.

Journal d'un voyage en Amérique, 1744. Vol. III.
R. P. DE CHARLEVOIX

MADELEINE DE VERCHÈRES

Le marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, a raconté dans un mémoire resté célèbre (1686) la rude vie que menaient alors ces gentilshommes de France qui avaient pris des terres au Canada. Tous supportaient noblement leur pauvreté. Les enfants ne s'épargnaient pas, et les filles elles-mêmes, si délicatement élevées qu'elles fussent, coupaient les blés et tenaient la charrue. Dès ses plus jeunes années, Madeleine s'occupait donc aux travaux rustiques, et elle a raconté comment, toute petite bergère, elle menait au pâturage les bestiaux de son père. Cette vie au grand air, sur les grèves, ou dans les champs à peine ébauchés, à côté de la forêt sombre, lui plai-

sait. Elle aimait aussi la pêche et la chasse. L'historien la Potherie, qui l'a connue alors qu'elle était toute jeune, rapporte qu'il n'y avait pas de « Canadien ni d'officier qui tirât un coup de fusil plus juste que cette demoiselle ».

Le Soleil, 1909.

J. EDMOND ROY

Marie-Madeleine de Verchères naquit en 1678 et mourut en 1737. Elle avait épousé Pierre Thomas de Lanaudière, sieur de la Pérade en 1706. Outre le fait d'armes qui l'a fait surnommer l'Héroïne de Verchères, Mme de Lanaudière par sa bravoure, sauva la vie à son mari, en deux circonstances.

LES FRÈRES LEMOYNE

De Maricourt et de Longueuil, fils de Charles Lemoine, remplirent tour à tour, le poste difficile et dangereux de « consul » des Onondogas. Et ceux-ci donnèrent au premier le nom de Taouislaouisse (petit oiseau toujours en mouvement). Vraiment, le même titre aurait pu s'appliquer à n'importe quel des frères Lemoine, tant leur activité et leur esprit d'entreprise furent grands.

Child's Study : Canada. J. N. Mc ILWRAITH

Paul Lemoine de Maricourt naquit en 1663 et mourut en 1704.

Charles Lemoine de Longueuil, né en 1656 et mort en 1729, fut créé baron de Longueuil en 1700.

PENDU PAR COMPASSION

C'était en 1705. Un soldat avait été condamné à être pendu... Il n'y avait pas d'exécuteur public et l'hiver approchait. « Ce pauvre homme va geler en prison », se disait le geôlier, « et il vaut mieux le pendre tout de suite ». On

fit tant et si bien qu'un bourreau compatissant fut trouvé, et le malheureux fut pendu en place publique, afin de le faire échapper aux rigueurs du froid.

On ne peut pas être plus humanitaire.

L'Ancien Barreau au Canada.

J. EDMOND ROY

UNE PETITE GUERRE

Dans le cours de l'année 1709, il arriva à Portneuf, un événement ridicule en lui-même, mais qui aurait pu avoir des suites fâcheuses pour plusieurs. Nous le rapportons pour faire connaître le caractère original et presque sauvage des habitants de ce temps. Un particulier, habitant de Portneuf, dit publiquement qu'il soutiendrait à un autre particulier du nom de Perrot, habitant de Deschambault, qu'il était un *pelé*, ce qui était vrai, puisque ledit Perrot avait eu la chevelure enlevée par les Iroquois. Quelque vraie néanmoins que fût la chose, cette dénomination de tête pelée rendit furieux le susdit Perrot.

Mais ne se jugeant pas capable de venger assez par lui-même une injure aussi atroce, il sut intéresser à sa querelle et à la vengeance de son honneur outragé, les autres habitants de Deschambault. Ceux-ci, à leur tour, ne se voyant pas assez nombreux pour venger, sur tous les habitants de Portneuf, qu'ils regardaient comme tous coupables, l'injure faite à leur co-paroissien, appelèrent à leur secours les habitants de Lachevrotière. C'est ainsi, sans doute, que dès les premiers temps se sont faits entre les différents peuples, les traités d'alliance offensive et

défensive. Quoiqu'il en soit, au moment du combat, le nombre et la fière contenance des habitants de Portneuf, qui avaient réuni toutes leurs forces, pour défendre celui qui avait appelé Perrot *tête pelée*, et pour se défendre eux-mêmes contre ceux qui venaient les attaquer, imposèrent tellement aux habitants de Deschambault et à leurs alliés, que ceux-ci n'osèrent en venir aux mains. On se borna, pour le moment, au lieu de coups de bâton, à se charger d'injures et à échanger des jurements et des malédictions réciproques. Mais bien loin de renoncer à leur projet de vengeance et à la gloire que devait leur procurer la défaite entière des gens de Portneuf, ceux de Deschambault leur annoncèrent que, renforcés et soutenus par les habitants de Sainte-Anne de la Pérade, ils viendraient le jour de la Pentecôte, et qu'alors les habitants de Portneuf, pour avoir attendu, ne perdraient rien, parce que tout leur serait payé, avec les intérêts même, pour le retard du paiement, s'ils l'exigeaient. La chose aurait eu sans doute des suites fâcheuses, tous les esprits étant animés et les têtes exaltées de part et d'autre, si l'Intendant de justice d'alors, monsieur Jacques Raudot, informé de ces désordres, n'eut immédiatement fait sortir une ordonnance, qu'il enjoignait au capitaine de la Côte de lire à la porte de l'église, afin que personne n'en prétendit cause d'ignorance. Par cette ordonnance, M. l'Intendant défendait à tous les habitants des lieux où ces désordres avaient commencé, de se battre sous quelque prétexte que ce fût, à peine de prison contre celui qui commencerait la querelle, de six livres d'amende contre tous ceux qui s'y trouveraient mêlés. II

ordonnait au capitaine de se trouver, le dimanche suivant, à la porte de l'église, pour faire observer le bon ordre. Il ordonnait enfin au capitaine d'envoyer immédiatement à Québec, quiconque serait assez hardi pour commencer la querelle. Des ordres si précis et si sévères, arrêtaient les préparatifs de guerre, mirent fin aux hostilités, et bientôt les douceurs de la paix succédèrent aux horreurs de cette guerre ridicule.

Histoire de la Paroisse du Cap Santé.

Abbé F. X. GATIEN

DIFFÉRENCE DES COLONIES ANGLAISES ET FRANÇAISES (1720)

Il règne dans la nouvelle Angleterre et dans les autres provinces du continent de l'Amérique soumises à l'Empire Britannique, une opulence, dont il semble qu'on ne sait point profiter ; et dans la Nouvelle France une pauvreté cachée par un air d'aisance qui ne paraît point étudié. Le commerce et la culture des plantations fortifient la première, l'industrie des habitants soutient la seconde, et le goût de la nation y répand un agrément infini. Le colon anglais amasse du bien, et ne fait aucune dépense superflue : le Français jouit de ce qu'il a, et souvent fait parade de ce qu'il n'a point. Celui-là travaille pour ses héritiers ; celui-ci laisse les siens dans la nécessité, où il s'est trouvé lui-même, de se tirer d'affaire comme il pourra. Les Anglais américains ne veulent point de guerre, parce qu'ils ont beaucoup à perdre ; ils ne ménagent point les Sauvages, parce qu'ils ne croient point en avoir besoin. La jeunesse française, par des

raisons contraires, déteste la paix, et vit bien avec les Naturels du pays, dont elle s'attire aisément l'estime pendant la guerre, et l'amitié en tout temps.

Journal d'un voyage en Amérique, 1744, Vol. V.
R. P. DE CHARLEVOIX

DEUX SAVANTS FRANÇAIS, AU CANADA

Le docteur Michel Sarrasin, médecin du roi à Québec, découvrit sur les bords du Saint-Maurice, en 1732, la curieuse plante appelée Sarracénie (*Sarracenia purpurea*) que Tournefort, croyant apparemment qu'elle était particulière au Canada, présenta à l'Académie française sous le nom de *Canadensis*.

M. Gaulthier, autre médecin du roi à Québec, découvrit en 1742, notre thé des bois, la Gaulthérie (*Gaulthéria procumbens*) plante aromatique d'un usage facile et très recommandable sous plusieurs rapports... La science voulant honorer les découvreurs de ces deux belles plantes les nomma d'après leurs noms respectifs. C'est ainsi que de Sarrasin, elle fit Sarracénie et de Gaulthier, elle fit Gaultherie.

Mémorial de l'éducation. J.-B. MEILLEUR

UN PROCÈS DE SORCELLERIE A MONTRÉAL

Sous le titre « Le Crucifix outragé » on trouve dans Choses et Autres de M. Faucher de Saint-Maurice, une page curieuse de notre histoire et qui n'est pas très connue. Il s'agit ni plus ni moins d'un procès de sorcellerie, de magie et de

sacrilège, à Montréal, en 1742. Le principal accusé Flavart de Beaufort, était soldat dans un corps de l'armée française cantonné à Montréal. C'était un farceur qui n'avait voulu que s'amuser de la crédulité de pauvres gens, mais comme nos pères n'entendaient pas à rire sur les choses saintes l'affaire tourna au tragique.

Le 27 août 1742, le procureur du roi concluait à la preuve des trois chefs d'accusation — sortilège, magie et sacrilège — pour réparation de quoi il demandait que Charles-François Flavart de Beaufort de l'Advocat fût condamné à faire amende honorable, en chemise, la corde au cou, tenant entre ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, devant la grande porte et la principale entrée de l'église paroissiale de cette ville, au premier jour de marché, et là, étant nu-tête et à genoux, dire et déclarer à haute et intelligible voix, que méchamment et mal avisé, il a profané les paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié, ce, pour faire le devin... et en outre, qu'il fût condamné à être battu et fustigé de verges, par les carrefours et lieux accoutumés de cette ville, et qu'il fût banni de l'étendue de cette juridiction pendant trois ans, et tenu à garder son ban.

Ces conclusions étaient ratifiées le 30 août par le jugement de la cour de Montréal qui ajoutait de plus :

— Flavart de Beaufort sera conduit par l'exécuteur de haute justice, ayant écrit au par devant et derrière :

« — *Profanateur des choses saintes* » !

Ce fait, l'avons condamné à servir de forçat dans les galères du roi, l'espace de cinq années.

(Signé)

GUITON DE MONREPOS

Flavart avait de l'énergie, et, s'inquiétant fort peu de cette sentence, en appela au conseil supérieur de Québec.

Ce dernier confirma de nouveau ce qu'avait fait le tribunal de Montréal, retranchant toutefois deux ans aux cinq années de galères infligées...

A quelque temps de là, un certificat signé en date de vendredi, le 5 octobre 1742, par M. Fr. Daine, conseiller, et M. Porlier, greffier, constatait l'exécution de la sentence.

*
* *

Le clergé catholique s'émut de ce sacrilège. Par son mandement du 10 septembre 1742, Monseigneur de Pontbriand ordonnait une amende honorable et une procession de l'église paroissiale à Bonsecours. Deux ans plus tard — le 1^{er} mars 1744 — ayant obtenu la croix des autorités, cet évêque instituait la fête du crucifix outragé; elle devait être célébrée le premier vendredi de mars de chaque année, et, en 1804, monseigneur Plessis la remettait au premier octobre, attachant à ce jour une indulgence plénière obtenue par un bref du pape, en date du 28 mars 1802.

Choses et Autres.

FAUCHER DE SAINT-AURICE

LE NOTAIRE CRESPIN

Le notaire Crespin qui avait son étude à Château-Richer n'était pas un citoyen banal au dire de l'abbé Ferland. Nommé juge de la côte, par messieurs les seigneurs, il habitait la maison sei-

gneuriale, décorée du titre pompeux de château. Enfant du peuple, il en adoptait parfois le langage ; et dans son intégrité canadienne, il n'avait point honte de reconnaître, de réparer même publiquement ses erreurs et omissions de magistrat. Aussi personne ne s'étonnait, lorsqu'on voyait placardée, sur les portes des églises, cette annonce en belle coulée, portant la signature de *Crespin, père* : « *J'avions ordonné ; mais sur plus ample information je désordonnons* ».

Le Foyer Canadien. Prime 1863.

Abbé J.-B. A. FERLAND

BIGOT ET SA BANDE

La famine : quelle aubaine pour Bigot et sa bande ! quels bons coups on faisait avec les blés accaparés de longue main ! Mais si l'on gagnait de l'argent, il était galamment dépensé. « Malgré la misère publique, des bals et un jeu effroyable », écrit à sa mère Montcalm indigné, et Doreil ajoute dans une dépêche au ministre : « Nonobstant l'ordonnance de 1744 pour défendre les jeux de hasard dans les colonies, on a joué ici chez l'intendant jusqu'au mercredi des Cendres, un jeu à faire trembler les plus intrépides joueurs. M. Bigot y a perdu plus de 200,000 livres ». Faut-il ajouter que la galanterie était de la fête ? Il semblait que tous les vices de la vieille Europe fussent venus se re-tremper sur la jeune terre d'Amérique.

Montcalm et le Canada Français.

CHARLES DE BONNECHOSE

VERGOR

C'est à Vergor, pendant qu'il était commandant du fort de Beauséjour, en Acadie, que l'Intendant Bigot écrivait : « Profitez, mon cher Vergor, de votre place ; taillez, rognez, vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt me venir joindre en France, et acheter un bien à portée de moi ».

Le fait suivant peint l'administration de Vergor. Afin d'arracher aux Acadiens le peu d'argent qui leur restait, il leur défendait d'aller s'approvisionner chez les Anglais, et il leur vendait les effets que le gouvernement français envoyait pour leur propre soutien.

Au pays d'Évangéline. Abbé H.-R. CASGRAIN

C'est ce même Vergor qui chargé de garder la falaise conduisant aux plaines d'Abraham, se laissa surprendre par le général Wolfe.

LA BATAILLE DE CARILLON

Le soir de la grande victoire de Carillon, l'heureux et brillant général de Montcalm écrivait, sur le champ de bataille même, à M. Doreil, son ami :

« L'armée, et trop petite armée du Roi, vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la France ! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite, dont j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres ! je n'en ai jamais vu de pareilles ».

Le Canada sous la Domination française.

L. DUSSIEUX

L'ÉDUCATION DE MONTCALM

Louis-Joseph, marquis de Montcalm, naquit le 28 février 1712, au château de Candiac, près de Nîmes. Sa famille, une des plus anciennes de Rouergne, savait répandre son sang pour la France ; « la guerre, suivant un vieux dicton du pays, est le tombeau des Montcalm ».

L'éducation de l'enfant fut confié à un maître célèbre dans l'enseignement, Louis Dumas ; c'était l'inventeur du bureau typographique, curieux procédé qui, dans des mains habiles, a plus d'une fois donné de prodigieux résultats, témoin, le frère cadet de Louis-Joseph, mort à sept ans, parlant l'hébreu, le grec et le latin. A peine entré dans sa quatorzième année, le jeune Montcalm quitta l'école pour l'armée, mais sans cesser l'étude. Du camp d'Otrebach, en 1734, il écrit à son père : « J'apprends l'Allemand et je lis plus de grec, grâce à la solitude, que je n'en avais lu depuis trois ou quatre ans ».

A vrai dire, ce goût des langues anciennes, il le cultiva toute sa vie. Peu de lettrés ont possédé l'antiquité mieux que cet homme de guerre, qui, par ce trait, comme par une indomptable énergie, ressemble plus aux capitaines du XVI^e siècle, qu'à ceux de son temps.

Montcalm et le Canada français.

CHARLES DE BONNECHOSE

MONTCALM ET SA FEMME

Au risque de dépoétiser un peu notre héros, nous avouons qu'il ne fut pas ce qu'on appelait au dix-huitième siècle un homme sensible. Sévèrement élevé et soldat dès l'âge de treize

ans, il paraît avoir introduit dans sa maison quelque chose qui ressemblait à la discipline militaire ; il fut un peu mari et père sans phrases, comme il était soldat. Cependant cet homme si laconique, si absolu, si maître, s'incline profondément devant une grande figure qui plane sur sa vie, la marquise de Montcalm Saint-Véran, sa mère. Vis-à-vis de sa femme, « sa très chère et très aimée », il ne se montre d'abord qu'époux fidèle et protecteur ; mais à mesure que le ciel s'assombrit, à mesure que l'espérance mourra dans son cœur, des soupirs étouffés sortiront de ses lettres : d'année en année l'exilé deviendra plus tendre, plus expansif, jusqu'à s'écrier une fois : « Mon cœur, je préférerais le plaisir de t'embrasser à celui même de battre le général Abercromby ».

Montcalm et le Canada français.

CHARLES DE BONNECHOSE

MONTCALM ET LA SOCIÉTÉ DE QUÉBEC

Pendant les dernières années du régime français, le salon de madame de Lanaudière fut un des plus recherchés de la capitale. « La petite rue du Parloir, dit M. l'abbé Casgrain, était un des principaux centres où se réunissait le beau monde de Québec ; deux salons surtout y étaient recherchés : celui de madame de Lanaudière et celui de madame de Beaubassin, toutes deux étaient renommées pour leur élégance et leur esprit. Les charmes de la conversation de madame de Beaubassin semblent avoir eu particulièrement de l'attrait pour Montcalm, car son salon était celui qu'il fréquentait le plus

souvent. Ailleurs, comme chez l'intendant, ou chez madame Péan, il se désennuyait, quelquefois il s'étourdissait ; chez madame de Lanaudière, il s'intéressait, mais chez madame de Beaubassin, il s'attachait. La condescendance ou la politesse l'entraînaient ailleurs ; ici c'était l'amitié.

La famille Deschamps de Boishébert.

P.-G. ROY

MONTCALM JUGÉ PAR UN SAUVAGE

Montcalm avait une très petite taille, et une figure agréable, qu'animaient des yeux extrêmement vifs. Un chef sauvage, étonné que celui qui faisait des prodiges ne fût pas de grande stature, s'écria, la première fois qu'il le vit :

« — Ah ! que tu es petit ! mais je vois dans tes yeux la hauteur du chêne et la vivacité de l'aigle ».

Histoire du Canada.

F.-X. GARNEAU

UN HOMMAGE DE MONTCALM

Montcalm expira à quarante-sept ans, le 14 septembre au matin. Il fut enterré le soir du même jour, au bruit de la canonnade et à la lueur des flambeaux, dans l'église des Ursulines, la seule à Québec qui ne fut qu'à moitié détruite par les projectiles. La tradition veut que son corps ait été déposé dans l'excavation formée par l'explosion d'une bombe anglaise : le fait n'est pas prouvé ; mais qu'importe ! Montcalm n'a-t-il pas été enseveli, comme il l'avait juré, sous les ruines de la Nouvelle-France ? Dans

son agonie, il s'était écrié : « Ma consolation est d'avoir été vaincu par un ennemi aussi brave ».

Montcalm et le Canada-Français.

CHARLES DE BONNECHOSE

MORT DE MONTCALM ET DE WOLFE

A la bataille des Plaines d'Abraham, Wolfe est d'abord frappé d'une balle au poignet, une seconde puis une troisième l'atteignent à la poitrine ; il chancelle : « Soutenez-moi, dit-il, que le soldat ne me voie pas tomber ». On l'emporte ; le mourant entend dire : « Ils fuient » ! — « Qui » ? demande-t-il ? — « Les Français », lui répondit-on. — « Je meurs heureux », murmure le héros, et il expire après avoir donné l'ordre de couper la retraite à l'ennemi par la vallée de Saint-Charles.

Pendant ce temps, Montcalm le général de l'armée vaincue, revenait lentement à cheval, soutenu de chaque côté par un grenadier, et entra, tout sanglant, à Québec, par la porte Saint-Louis. Deux fois touché au milieu de la mêlée, il avait, en ralliant les tirailleurs, pendant la retraite, reçu une balle dans les reins. « Combien de temps à vivre ? demanda-t-il au chirurgien qui sonde sa blessure. — Quelques heures seulement, mon général. — Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais à Québec ». Puis il s'étend paisiblement sur son lit de mort ; la journée du soldat a été rude, mais la campagne est finie. Ramesay, gouverneur de Québec, lui demande ses ordres : « Mes ordres, répondit-il, je n'en ai plus à donner ; j'ai trop à faire en ce grand moment, et mes heures sont très courtes.

Je vous recommande seulement de ménager l'honneur de la France ».

Montcalm et le Canada français.

CHARLES DE BONNECHOSE

WOLFE

Dans les temps de guerre de religion en Angleterre, il paraîtrait qu'à la suite de la bataille de Culloden, le duc de Cumberland, dont la cruauté n'est pas encore disparue de la mémoire des Highlanders, aurait ordonné d'achever tous les blessés.

Traversant à cheval le terrain de la bataille, il aperçut un officier highlander blessé, et lui demanda pour quel parti il tenait. « Pour le roi Jacques », lui répondit l'officier.

« Faites-moi sauter la cervelle de cet insolent drôle », ordonna le duc à son officier d'état-major le plus rapproché de lui, qui se trouvait être le major Wolfe qui devait mourir glorieux à la bataille de Québec. Wolfe refusa et se déclara prêt à rendre sa commission plutôt que de devenir bourreau.

Il la remit en effet, mais plus tard on l'envoya au Canada, on sait avec quels résultats.

La Revue Populaire.

MEMOIRES

La bataille de Culloden, en Écosse, eut lieu en 1746. Elle fut remportée par le duc de Cumberland sur les partisans de Charles-Édouard, petit-fils de Jacques II. A cette époque, Wolfe était âgé de 19 ans.

LE HÉROS ET LE POÈTE

C'est la nuit du 12 septembre 1759 ; les vaisseaux anglais descendent du Cap Rouge à

l'Anse au Foulon, où les montagnards écossais gravirent la falaise et gagneront les plaines d'Abraham.

Pendant deux heures la procession des bateaux, entraînés par le courant, défile silencieusement sur le Saint-Laurent. Les étoiles sont visibles, mais il n'y a pas de lune et la nuit est suffisamment sombre. Le général (Wolfe) était dans un des premiers bateaux et près de lui se tenait un jeune aspirant de marine, John Robison, plus tard professeur de philosophie à l'Université d'Edinbourg. Ce dernier racontait, sur la fin de sa vie, que Wolfe récitait, à voix basse, aux officiers qui l'entouraient, l'*Elegy in a churchyard* de Gray.

Il voulait sans doute, calmer la forte tension de son esprit. Parmi ces vers, il en est un que son destin devait bientôt lui faire illustrer :

The path of glory lead but to the grave

« Messieurs, dit-il, en terminant, j'aimerais mieux avoir écrit ce poème que de prendre Québec » ! Il ne se trouva personne pour lui répondre que le héros est plus grand que le poète.

The Romance of Canadian History, edited from the Writings of Francis Parkman.

P. EDGARD

Le général James Wolfe naquit en 1727. Il n'avait que trente-deux, lors de sa mort. Son corps fut transporté en Angleterre et il est enterré dans l'abbaye de Westminster. Sa ville natale Westerham, Angleterre, lui a élevé un monument au commencement de l'année 1911.

LOUIS XV ET LA PERTE DU CANADA

Au commencement de l'année 1763, la paix avait été conclue : la France cédait à l'Angle-

terre non seulement le Canada, mais encore l'île du Cap Breton et toute la rive gauche du Mississipi, moins la ville de la Nouvelle-Orléans. Tel fut le traité de Paris que Louis XV signa, sans que l'histoire ait recueilli une larme ou un soupir de l'indigne descendant du fondateur de la Nouvelle France, le grand Henri.

Le 20 janvier, la veille du jour où, selon l'usage, les hérauts d'armes annoncèrent au peuple de Paris la signature officielle de la paix, on avait inauguré sur la place que Gabriel venait de dessiner entre les Tuileries et les Champs Élysées la statue équestre du roi couronné de lauriers. Était-ce la main indignée d'un Canadien qui traça, sur le piédestal, cette inscription qu'on y lisait le lendemain de la fête :

Il est ici comme à Versailles,
Il est sans cœur et sans entrailles.

Montcalm et le Canada Français.

CHARLES DE BONNECHOSE

SINGULIÈRE COINCIDENCE

Abraham Martin dit l'*Écossais*, pilote, qui a donné son nom aux fameuses plaines d'Abraham, acquit une partie de ce lieu fameux (20 arpents), par donation du 10 octobre 1648, et du 1^{er} février, 1652, et par concession de la compagnie de la Nouvelle-France, le 16 mai, 1650, douze autres arpents. Sa terre était renfermée entre la rue Sainte-Geneviève, qui descend vis-à-vis du cimetière protestant; la rue Claire-Fontaine, qui passe devant l'église Saint-Jean; la grande rue Saint-Jean et une ligne suivant la crête du côteau Sainte-Geneviève et se terminant

à la descente nommée côte d'Abraham. Les deux premiers baptêmes qui sont inscrits dans les registres de la paroisse de Notre-Dame de Québec, sont ceux de deux enfants d'Abraham Martin et de Marie *Langlois*, son épouse. Un autre de leurs enfants, Charles Amador, fut le second natif du Canada appelé à la prêtrise, et il fut nommé chanoine à l'érection du chapitre de Québec. Outre ces renseignements, on trouve dans les *Notes*, sur les registres de Québec, par M. Ferland, que la postérité d'Abraham Martin, sans être aussi nombreuse peut-être que celle de son patron, s'étend aujourd'hui sur une très grande partie du pays. N'y a-t-il point aussi une bien singulière coïncidence dans les noms de l'*Écossais* et de *Langlois*, portés par les premiers possesseurs d'une terre sur laquelle les troupes anglaises et écossaises devaient plus tard jouer un si grand rôle ?

Revue Populaire, 1908. P.-J.-O. CHAUVEAU

UN FONCTIONNAIRE FRANÇAIS MÉTICULEUX

Dans l'ouvrage de M. le docteur Dionne : « Pierre Bédard et ses fils », je lis le passage suivant, tiré d'un article de Pierre Bédard, publié dans le « Canadien » du 4 novembre 1809 :

« Vous avez peut-être vécu dans ces temps malheureux qui ont précédé la conquête de ce pays, où un gouverneur était une idole devant laquelle il n'était pas permis de lever la tête. Il existe encore dans la ville de Québec un vieillard, dont l'existence semble se prolonger pour attester un fait peu connu et digne de l'être, qui peut nous donner une idée de l'espèce

de gouvernement de cette colonie (la Nouvelle-France) à cette époque. C'est un navigateur : il était à Montréal. Il en parlait lorsqu'on annonça la nouvelle de la victoire de Carillon. Un vent favorable le conduit à Québec avant que les courriers chargés de la nouvelle l'eussent apportée officiellement au gouvernement. En arrivant en ville, le brave capitaine la répandit avec enthousiasme, sans songer qu'il en pût résulter aucun danger, et avec la joie que devait sentir un bon citoyen de la gloire qui en revenait à son pays. Malheureusement la nouvelle alla chez l'intendant ou quelque autre grand subordonné du gouverneur qui, piqué, fit mettre en prison l'imprudent navigateur, et ce, pour la raison qu'il aurait dû l'en avertir le premier, et qu'en fait, c'était lui manquer d'égards »...

Pierre Bédard et ses fils. N.-É. DIONNE

L'OPINION D'UN HISTORIEN

Sous la domination française, la règle était de n'employer les Canadiens ou habitants qu'en qualité d'hommes de peine ou de gens de métier. Les fonctionnaires étaient, par conséquent, tous *Français de France* et très mal payés. Durant leur séjour dans la colonie, ils s'ingéniaient à faire certains commerces, illicites ou non, pour augmenter leurs émoluments. Le gouverneur général, les gouverneurs particuliers, l'intendant, ses commis, tous commerçaient, chacun avait ses amis, ses partisans, ses associés secrets. La colonie proprement dite se fondait à l'ombre, par occasion fortuite, sans recevoir le moindre encouragement.

Revue Populaire, 1908. BENJAMIN SULTE

UNE IMPRIMERIE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Kalm comme un vrai savant, s'inquiète un peu de ce qui touche à la vie littéraire. C'est lui qui nous apprend qu'il n'y avait pas d'imprimerie au Canada, lorsqu'il y passa, mais qu'il y en avait eu une autrefois. « On fait venir les livres de France, dit-il et tous les ordres même le papier-monnaie sont écrits à la main. On ne veut pas y introduire la presse pour éviter les libelles contre le gouvernement et la religion, c'est ce que l'on dit, mais le pays est trop pauvre pour que l'on y imprime des livres et la France veut garder le monopole de l'exportation ».

Ce sont là des aperçus nouveaux d'un esprit libre et auxquels les voyageurs français de cette époque ne nous ont pas habitués.

Voyage de Kalm au Canada. J.-EDMOND ROY

UN RECORD

M. Dollier de Casson, pour démontrer avec quelle promptitude les veuves et les filles trouvaient à se marier (dans la Nouvelle-France, au XVII^e siècle) rapporte le cas d'une femme, « laquelle ayant perdu son mari, a eu un banc publié, dispense des deux autres, son mariage fait et consommé avant que son premier mari fût enterré » !

Jean Talon, 1904.

THOMAS CHAPAIS

VAUQUELAIN

Le 15 mai 1760 la flotte anglaise revient à Québec... et s'élançe sur nos deux frégates l'*Atante* et la *Pomone* qui, gagnées de vitesse se

jetèrent à la côte. Dans ces derniers jours du Canada, tout est épique ; l'*Atalante*, commandée par Vauquelin, brûla sa dernière gargousse et fut prise, sans avoir amené son pavillon ; à bord il n'y avait pas un homme qui ne fut blessé ; quand on héla le navire silencieux, Vauquelin répondit seulement : « Si j'avais eu de la poudre, vous m'entendriez bien ».

Montcalm et le Canada français.

CHARLES DE BONNECHOSE

Faucher de Saint-Maurice a raconté beaucoup plus dramatiquement la fin de l'*Atalante* :

« Enfin les Anglais se décident à aborder ce mystérieux vaisseau qui brûle par l'avant. Pas un mouvement ne se fait à bord du navire français : on n'entend que les crépitements de la flamme qui fait lentement son œuvre. Les Anglais grimpent à l'abordage. Ils aperçoivent Vauquelain en grande tenue et sans épée ; il l'avait jetée dans le Saint-Laurent pour éviter de la rendre. Le commandant de l'*Atalante* était assis au milieu de ses blessés, au pied du pavillon.

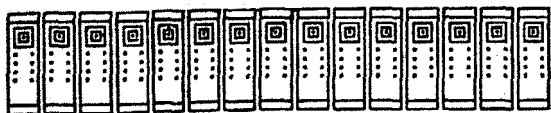
« — Pourquoi n'amenez-vous pas vos couleurs, lui demande l'officier anglais ?

— Si j'avais eu plus de poudre, je causerais encore avec vous, Monsieur, lui répondit fièrement Vauquelain. Quant à mon drapeau, si vous voulez le prendre, vous n'avez qu'à monter le déclouer. Ma devise de Français est non pas de l'amener, mais de faire amener ceux des ennemis de mon pays »...

Le commandant Swanton reçut Vauquelain à Québec, en héros...

Mém. de la Soc. Royale, II, 43.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE



CHAPITRE III

LES INDIGÈNES

LA PREMIÈRE PIPE DE JACQUES CARTIER

PARMI les coutumes des sauvages, celle qui frappa le plus Jacques Cartier par sa nouveauté et sa singularité, fut l'usage de la pipe à fumer, entièrement inconnue alors en France. Voici, dans son style naïf, la description qu'il en fait lui-même : « Les sauvages ont une herbe dont ils font grand amas, durant l'été, pour l'hiver, laquelle ils estiment fort, et en usent, les hommes seulement, en la façon qui suit. Ils la font sécher au soleil et la portent à leur col, renfermée en une petite peau de bête, au lieu de sac, avec un cornet de pierre ou de bois. Puis, à toute heure, ils font poudre de la dite herbe et la mettent à un bout du cornet, puis ils mettent un charbon de feu dessus ; et par l'autre bout ils soufflent tant, qu'ils s'emplissent le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et les nasilles, comme par un tuyau de cheminée. Ils disent que cela les tient sains et chaudement, et ne vont jamais sans les dites choses. Nous avons expérimenté la dite fumée, et après l'avoir mise

dans notre bouche, il semblait y avoir de la poudre de poivre, tant elle était chaude ».

Histoire de la Colonie française.

Abbé E.-M. FAILLON

Jacques Cartier, le découvreur du Canada, naquit en 1494 et il est mort vers 1554.

IROQUOIS A PARIS

Montaigne rapporte que plusieurs Iroquois se promenèrent longtemps dans Paris, et ne témoignèrent aucun étonnement jusqu'à ce qu'ils arrivassent rue de la Huchette, où ils virent beaucoup de volailles et de viandes étalées. Alors ils furent enchantés. Un endroit où l'on était sûr d'apaiser sa faim sans se donner la peine de chasser, de pêcher, était à leurs yeux le plus admirable établissement. Si cependant on leur avait dit qu'il fallait payer pour tout ce qu'on mangeait, ils auraient montré autant d'indignation qu'ils venaient de témoigner de plaisir. Dans leurs villages ils ne savent ce que c'est que refuser des aliments à quiconque entre chez eux en qualité d'ami.

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

Michel Equem de Montaigne, né en 1533, mort en 1592, célèbre moraliste français.

LA PREMIÈRE HORLOGE

Quand Champlain débarqua à Québec, il y a trois cents ans, les sauvages étaient émerveillés des choses qu'il apportait de France.

Mais l'objet par excellence de leur admiration, c'était une horloge. Pendant des heures et des

heures, chefs, squaws et papooses restaient assis devant l'horloge, attendant la sonnerie, ou, comme ils disaient eux-mêmes, attendant qu'elle parlât.

Si bien que Champlain, ennuyé de cette assiduité envahissante, et d'autre part, n'osant point brusquer ses visiteurs, s'avisa de tirer une morale de cette admiration.

« A telle heure, dit Champlain à ses alliés, l'horloge, quand elle parle, vous dit qu'il est temps de partir pour la chasse ou la pêche. A une heure, l'horloge vous commande de préparer vos repas, et quand elle sonne six heures, elle vous ordonne de vous retirer dans vos wigwans ».

Cette interprétation très large des sonneries d'heures, ne fit qu'augmenter l'admiration des sauvages, mais elle eut le résultat qu'en attendait Champlain. Les sauvages qui auraient probablement pris fort mal les reproches de Champlain, s'empressèrent de suivre à la lettre les commandements de l'horloge et le fondateur de Québec se débarrassa ainsi sans misère et sans heurt de ses encombrants visiteurs.

Revue Populaire.

Samuel de Champlain, fondateur de Québec, né en 1567, mort en 1635.

UNE HÉLÈNE CANADIENNE

Ainsi qu'on ne l'ignore point, lorsque Champlain vint visiter l'île de Montréal en 1611, il n'y avait plus trace de la bourgade que Jacques Cartier y avait vu, soixante ans plus tôt. Pour expliquer la disparition des fondateurs d'Hochelaga, plusieurs légendes racontent qu'une

guerre fratricide éclata après le départ de Cartier et une tradition iroquoise résout le problème ainsi: Si l'on peut en croire l'historien des Wyandotts, M. Peter Dooyentate Clarke, un descendant de cette tribu, les Senecas et les Wyandotts ou Hurons vécurent en paix, côte à côte à Hoche-laga jusqu'à ce que dans un moment fatal, un rigide chef Senecas refusa à son fils l'autorisation de lui laisser épouser une jeune fille de sa race. Celle-ci indignée, renvoya tous ses prétendants et jura de n'épouser que le brave qui tuerait le chef qui l'avait offensée. Un jeune Huron accomplit la tâche et conquit la demoiselle, mais les Senecas prirent fait et cause pour leur chef et attaquèrent les Hurons. Ceux-ci repoussèrent d'abord leurs assaillants, mais les autres tribus iroquoises étant venues soutenir les Senecas, les Hurons plièrent et durent fuir vers l'ouest. Cette légende n'a pas encore trouvé de poète ou de romancier pour l'embellir ou l'immortaliser et on ignorera le sort de l'Hélène canadienne qui plongea deux peuples dans d'innombrables malheurs tant que quelque Homère ne nous aura pas raconté tous les détails de ce dramatique événement.

Handbook of the city of Montreal.

S. E. DAWSON

STRATAGÈME SINGULIER

Un nommé Dupuys, qui se trouvait chez les Onnontagués, eut vent d'une conspiration, et en écrivit au gouverneur; mais il se trouvait lui-même dans un grand danger, auquel la fuite pouvait seule le soustraire. Comment se procurer des canots? Y travailler publiquement,

c'était annoncer sa retraite et la rendre impossible. Heureusement il trouva dans le grenier de la maison des Jésuites un emplacement convenable, où l'on fit à la hâte des bateaux légers et de petite dimension.

Dupuy avertit tous ses gens de se tenir prêts pour le jour qu'il leur marqua, de faire chacun leurs provisions pour leur voyage, et de ne donner aux Iroquois aucun soupçon. Il restait à prendre des mesures pour s'embarquer si secrètement, que les sauvages ne s'aperçussent de rien, et que les Français pussent prendre assez d'avance pour n'être pas atteints dans leur fuite.

Un jeune français adopté par un des principaux habitants d'Onnontagué, fut l'inventeur et le moteur du stratagème singulier, auquel les Français durent leur salut. Il alla trouver son père adoptif et lui dit qu'il avait rêvé à un de ces festins où il faut manger tout ce qui est servi ; qu'il le priait d'en faire un de cette espèce à tout le village, et qu'il était persuadé que s'il en restait la moindre chose, il mourrait. Le sauvage lui répondit qu'il aurait bien du regret de le voir mourir, qu'il ordonnât lui-même son repas, qu'il aurait soin de faire les invitations, et qu'assurément il ne resterait rien. Sur cette parole, le jeune homme fixa pour le jour du repas, le 19 mars (1658), jour du départ projeté. Tous les comestibles dont on pouvait se passer furent employés à ce festin, et tous les sauvages y furent invités.

Le repas commença vers le soir, et pour donner aux Français le moyen de mettre leurs bateaux à flot et de les charger et qu'on entendit rien dans le village, les tambours et les trompettes ne discontinuèrent pas de sonner

autour de la cabane du festin. Quand tout fut prêt, le jeune homme, averti par un signe dont on était convenu, dit à son père d'adoption, qu'il avait pitié des convives, dont la plupart lui avaient déjà demandé grâce ; qu'on pouvait cesser de manger, qu'il allait procurer son sommeil agréable à tout le monde. Il prit alors une guitare dont les sons en moins d'un quart d'heure, endormirent tous les sauvages. Il s'esquiva aussitôt, et alla rejoindre la petite flotte, qui s'éloigna du rivage.

Le réveil des sauvages fut assez plaisant : ils ne trouvèrent plus les Français, ni dans la cabane du festin, ni dans leurs maisons, ni dans la chapelle. Leur étonnement était extrême ; une disparition si inconcevable leur fit concevoir les plus étranges idées. Ils savaient que les Français n'avaient pas de canots ; et quand ils en auraient eu, il leur eût été impossible de s'en servir à cette époque. Ce ne fut que longtemps après qu'ils parvinrent à comprendre de quelle manière ils s'étaient échappés.

Dupuys et sa troupe firent grande diligence et arrivèrent à bon port, malgré les vents contraires qui les retinrent longtemps sur le lac Ontario.

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

CHARLES LEMOYNE ET LA TRAITE DE L'EAU DE VIE

En 1680, il survint au Canada une dispute effroyable entre MM. de Frontenac, gouverneur, et Duchesneau, son intendant, au sujet de la traite de l'eau-de-vie avec les Sauvages et à la-

quelle prit part Mgr de Laval qui voulait prohiber ce commerce. Il avait raison si on en juge par les paroles suivantes de LeMoyne qui connaissait bien son monde :

« L'expérience que j'ai eue parmi eux, disait-il, m'a convaincu que la plupart d'entre eux ne boivent que pour s'enivrer, pour avoir ensuite plus de liberté à commettre tous les crimes et désordres que les lois divines et humaines défendent. J'ai été moi-même avec mes domestiques obligé d'arracher des mains de quelques Sauvages, hommes et femmes ivres, les haches et les couteaux qu'ils tenaient pour s'entretuer, dans le dessein ensuite d'embraser et de réduire en cendres leurs cabanes, sans considérer qu'il y avait plusieurs autres Sauvages, femmes et enfants ».

Histoire de Longueuil.

A. JODOIN et J.-L. VINCENT

Charles Lemoyne, né en 1626, mort en 1683, fut un des premiers colons de Montréal. Pour ses brillants services, le roi l'avait anobli en 1668.

S'IL AVAIT ÉTÉ LA...

Le fidèle Auriouaé après avoir été chasser pendant un an avec les Goyoguis de sa nation, revint chercher son asile ordinaire auprès de son père le comte de Frontenac. Il fut attaqué d'une pleurésie qui lui causa la mort trois jours après son arrivée. Il avait donné trop de marques de sa fidélité au service du Roi pour ne pas mériter quelque distinction à ses funérailles. Comme il était instruit des mystères de la Religion on lui fit des obsèques avec les cérémonies ecclésiastiques, et il avait donné tant de

preuves de sa valeur qu'on lui rendit celles que l'on accorde d'ordinaire aux officiers. Il avait une pension du Roi, et il ne manquait pas d'aller tous les mois chez le Trésorier de la marine, *chercher sa lune*, qui était sa paye.

Comme on lui parlait en mourant de Jésus-Christ, que les Juifs avaient crucifié, il s'écria : que n'étais-je là, j'aurais vengé sa mort, et je leur aurais enlevé la chevelure.

Histoire de l'Amérique septentrionale, Vol. IV.

M. DE LA POTHERIE

SAUVAGES ENVOYÉS AUX GALÈRES

En 1687, le gouverneur (M. de Denonville) ayant reçu les secours qu'il attendait de France, se disposa à déclarer définitivement la guerre aux sauvages ; et il fit précéder cette déclaration d'une démarche qui lui était ordonnée, il est vrai, mais qui, bien qu'émanée du trône, portait de si frappants caractères d'injustice et d'inhumanité, que le gouverneur aurait dû en prévoir les suites et en modifier au moins l'exécution.

La cour de France avait, depuis longtemps, donné ordre que les prisonniers de guerre iroquois fussent envoyés en France pour être mis aux galères ; *parce que, disent les lettres royales, ces sauvages étant forts et robustes, serviront utilement sur nos chiourmes...*

L'ordre de la Cour fut exécuté au commencement de 1687, par M. Denonville, et il fut exécuté avec une perfidie faite pour en relever encore la barbarie. Sous divers prétextes, le gouverneur attira les principaux chefs des Iroquois à Cataracouy, les fit enchaîner, conduire à Québec, sous une forte garde, et enfin embar-

quer pour la France, où les galères les attendaient.
Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville, fut gouverneur de la Nouvelle France, de 1685 à 1689.

UNE BONNE ACTION DE FRONTENAC

Houreouaré, paraît avoir été le plus marquant des Iroquois que le perfide ou trop obséquieux Denonville fit saisir à Cataracoui. Il fut enchaîné et embarqué pour la France, où les galères l'attendaient lui et ses malheureux compagnons de voyage. Arrivé sur le sol où tout était nouveau pour lui, il eut la bonne fortune de rencontrer un protecteur dans Louis de Buade, comte de Frontenac, duquel il se fit remarquer par sa bonne mine et son esprit. Ce seigneur, qui se disposait à retourner en Amérique, lui procura sa liberté, et s'acquit son estime et son amitié.

Biographies des Sagamos illustres.

MAXIMILIEN BIBAUD

SAGACITÉ D'UN SAUVAGE

Charlevoix raconte que, la venaison suspendue pour sécher dans la hutte d'un Indien peau-rouge, ayant été dérobée, le sauvage s'élança dans les bois à la poursuite du voleur inconnu. Il n'avait fait que peu de chemin lorsqu'il rencontra quelques voyageurs. Il leur demanda s'ils avaient vu « un petit homme blanc, vieux, portant un court fusil, et suivi d'un petit chien à courte queue », car il était sûr, disait-il, que ces indications devaient s'appliquer fidèle-

ment à l'individu qui emportait ses provisions.

Les nouveaux venus avaient en effet rencontré le voleur, et ils demandèrent comment le sauvage, qui affirmait ne l'avoir jamais vu, pouvait si bien le décrire.

« J'ai connu que le voleur était petit, répondit le sauvage, parce qu'il avait amoncelé des pierres pour atteindre à ma viande ; j'ai connu qu'il était vieux, parce que les pas que j'ai suivis dans les bois sur les feuilles mortes étaient courts et rapprochés ; j'ai vu que c'était un blanc, parce qu'il marchait les pieds tournés un peu en dehors, ce que ne font jamais nos Peaux-Rouges ; j'ai connu que son fusil était court aux marques laissées par le canon de cette arme sur l'écorce contre laquelle il l'avait appuyée ; les traces du chien m'ont appris que l'animal était petit, et les marques faites sur la poussière, au lieu où il s'était assis pendant que son maître me volait ma chasse, m'ont fait voir que sa queue était courte ».

Alliance Nationale, 1904.

L'ESPRIT SUPERSTITIEUX DES INDIGÈNES

Tout ce que les Sauvages voyaient entre les mains des missionnaires, et dont ils ne connaissaient pas l'usage, ils le regardaient comme merveilleux ; c'était des instruments de maléfices, des *sorts* destinés à leur causer quelque dommage. On était obligé de cacher jusqu'aux ornements de l'autel, et même il fallut faire disparaître une pendule et une girouette, dont l'une, disaient-ils, « leur apportait la mort, et

l'autre leur donnait toujours le mauvais temps ». *Beautés de l'Histoire du Canada.*

D. DAINVILLE

TRAIT CURIEUX

On trouve dans les Lettres Édifiantes un trait singulier. Il y est dit qu'un Iroquois, au lit de la mort, refusait obstinément les secours du prêtre, et qu'ensuite, un peu de feu étant tombé sur son lit, il cherchait à s'opposer à ce qu'on l'ôtât, en s'écriant : « Laissez, laissez-moi, vous dites que je dois être brûlé dans toute l'éternité : eh bien, qu'importe que je commence un peu plus tôt ou un peu plus tard » ?

Était-ce le cri de conviction d'un homme obstiné, ou le sarcasme d'un esprit satirique ?

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

DÉFINITION ORIGINALE

Un Ontaouais nommé *Jean Laplaque*, grand ivrogne, interrogé par le gouverneur général de quoi il croyait que se faisait l'eau-de-vie, dont il était si friand, dit que c'était un extrait de langues et de cœurs ; « car, ajouta-t-il, quand j'en ai bu, mon cœur est sans crainte, et ma langue parle cent fois mieux ».

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

UNE PARTIE DE CROSSE HISTORIQUE

Chacun sait qu'après la cession du Canada, par la France, les sauvages de l'Ouest formèrent

une conspiration pour chasser les Anglais du pays. Leur plan rata, mais ils s'étaient déjà emparé de Michillimakinac et ce, grâce à une partie de crosse. Voici le fait tel que raconté dans le premier volume des Canadiens de l'Ouest, par l'honorable J. Tassé :

« Le jour-anniversaire de la naissance du roi George, le 4 juin 1763, les Sauteurs et les Sacs se rendirent au fort Michillimakinac et proposèrent au capitaine Etherington de chômer la fête par une grande partie de « baggattiouai » ou de crosse. Les Sauvages excellent dans ce jeu, qui, depuis longtemps, est l'un de leurs exercices favoris, et le capitaine Etherington accéda volontiers à leur demande. Il était bien loin de soupçonner que ce jeu inoffensif cachait un complot terrible, car pour mieux dissimuler leur perfidie, les Sauvages s'étaient livrés au même amusement durant les jours précédents.

» A en croire les apparences, le quatre juin 1763 devait être un jour de grande fête à Michillimakinac. Le temps était magnifique, un soleil ardent répandait ses chauds rayons et la nature, drapée dans son riche manteau de verdure, semblait devoir ajouter à l'éclat des réjouissances. Les canons du fort faisaient entendre de temps à autre quelques salves bien nourries, et leurs bruyantes détonnations allaient réveiller les échos les plus lointains du lac Huron. Les Sauvages, parés de leur mieux et ayant le visage vermillonné, se comptaient par centaines et, à les voir, on les aurait crus exclusivement préoccupés par l'issue de la lutte qui allait s'engager entre les deux tribus. Les Canadiens circulaient en grand nombre au milieu de ces enfants des bois, dont beaucoup leur étaient

connus, en attendant le commencement du spectacle, qui leur promettait des émotions plus qu'ordinaires.

» La partie de crosse devait avoir lieu sur la grande plaine qui avoisine le fort. L'heure de la lutte arrivée, le capitaine Etherington et le lieutenant Leslie vinrent prendre place à l'extérieur des palissades, à quelques pas de la porte, afin de mieux observer les mouvements des joueurs. Le premier semblait surtout s'intéresser à la lutte, car, selon sa promesse, il avait parié en faveur des Sauteux.

« La partie de crosse se poursuivit avec beaucoup d'ardeur depuis le matin jusqu'à midi, sans que la victoire se prononçât en faveur de l'une ou de l'autre tribu. Plusieurs fois déjà, la balle avait été jetée intentionnellement en dedans de l'enceinte du fort, puis elle avait été renvoyée par les soldats de la garnison. Mais comme Etherington désirait offrir toutes les facilités possibles aux Sauvages, il ordonna d'ouvrir la porte du fort afin qu'ils allassent eux-mêmes chercher la balle. Aussi ils ne tardèrent pas à lancer de nouveau la balle dans l'intérieur du fort en se ruant à sa poursuite. Leurs sauvagesses, obéissant à un mot d'ordre, se précipitèrent aussi en dedans des palissades, afin de leur donner les tomahâks qu'elles tenaient cachés sous leurs couvertures.

» Ce fut le signal du massacre. Les Sauvages commencèrent alors à faire entendre leurs terribles cris de guerre, puis à égorger tous les soldats qui leur tombaient sous la main. Ceux-ci, désarmés pour la plupart, s'étaient groupés sans défiance près de l'enceinte du fort afin de pouvoir mieux suivre les péripéties de la lutte. Le lieu-

tenant John Jamet se défendit comme un lion. Pressé de tous côtés par cinq Sauvages, il leur disputa vaillamment sa vie sans autre arme que son épée, et ce n'est qu'au sixième coup de casse-tête qu'il alla rouler sur le sol ensanglanté. Furieux de sa courageuse résistance les Sauvages lui coupèrent la tête et la promenèrent triomphants ».

Le capitaine Etherington, le lieutenant Leslie et quelques soldats furent faits prisonniers et ils allaient être brûlés, quand ils furent sauvés par notre vaillant compatriote Augustin de Langlade.

Les Canadiens de l'Ouest.

JOSEPH TASSÉ

L'honorable Joseph Tassé, journaliste et historien, est né en 1848 et il est mort en 1895.

GRANDEUR D'ÂME DE PONTIAC

Alexandre buvant la potion du médecin Philippe, fait l'admiration du monde ; voici un Alexandre sauvage.

Le guerrier Pontiac était brouillé avec les Anglais. Le major Roberts, chargé de le regagner, lui envoya de l'eau-de-vie. Quelques Iroquois qui entouraient leur chef, frémirent à la vue de cette liqueur ; ils voulaient qu'on rejeta un présent si suspect et ne doutaient pas que l'eau-de-vie ne fût empoisonnée.

« — Non, leur dit Pontiac, l'homme qui est sûr de mon estime, et à qui j'ai rendu de si grands services ne peut songer à m'ôter la vie ».

Et il avala la boisson d'un air aussi assuré

qu'avait pu le faire le plus intrépide héros de l'antiquité.

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

Pontiac, fameux chef sauvage, ami des Français. Il mourut assassiné en 1769.

UN SAUVAGE DISTINGUÉ

Joseph Brant de la nation des Mohawks ou Agniers fut envoyé de bonne heure dans un collège de la Nouvelle-Angleterre. Il apprit facilement la langue grecque et latine, embrassa le christianisme avec une extrême ferveur, et traduisit en langue Mohanque l'évangile de saint Mathieu. Quand la guerre d'Amérique éclata, le désir de la gloire lui fit quitter le collège, le ramena dans son village; et, à la tête d'un grand parti de Mohawks, il se joignit aux troupes anglaises qui se trouvaient sous le commandement de Sir William Johnson.

Bientôt sa valeur l'éleva au rang de chef militaire de sa nation et au grade de capitaine dans les troupes anglaises. Mais la nature du Sauvage ne pouvait s'effacer de son cœur : la vengeance était toujours sa passion favorite ; et un jour qu'il avait reçu dans une escarmouche un coup de feu au pied, on le vit tuer de sang froid un prisonnier américain, pour *soulager*, disait-il, *sa blessure*.

Beautés de l'Histoire du Canada.

D. DAINVILLE

Brant mourut en 1807, âgé de 65 ans. Une ville d'Ontario, pour conserver sa mémoire, porte le nom de Brantford.

UN PETIT PRÉDICATEUR

Les enfants de nos écoles dans le Nord-Ouest sont admirables de zèle et deviennent de petits prédicateurs zélés et souvent victorieux des résistances des parents.

« — Père, je vois bien que tu ne m'aimes pas, disait un enfant mourant à un vieux païen, car tu ne veux pas venir avec moi voir Dieu et la sainte Vierge.

— Et que faut-il pour cela ? répliqua le père touché.

— Il faut te faire instruire par la Robe-Noire et recevoir l'eau de la prière qui rend le cœur fort.

— Je te le promets, dit le vieux ».

Ils aiment tant leurs enfants, nos bons sauvages !

Le Monde Illustré.

MGR LANGEVIN

BRAVOURE D'UN JEUNE CANADIEN

Un jour dans un fort de l'extrême Nord, un jeune Canadien, M. Georges Fleury Deschambault, était resté tout seul avec un commis dans le magasin dont il avait la garde, pendant que le reste des hommes étaient à la chasse. Les portes du fort, par oubli, étaient restées ouvertes ; une bande de sauvages en profitèrent pour venir demander de la boisson ou en prendre de force si on leur en refusait.

Au nombre d'une vingtaine, ils commencèrent par s'installer en maîtres dans le magasin. Au premier coup d'œil, M. Deschambault devina leur dessein ; leur mine décidée annonçait que l'affaire ne se réglerait pas à l'amiable. Le jeune commis Anglais qui n'était pas la bravoure in-

carnée, commençait déjà à trembler. M. Deschambault s'en aperçut et tout en ayant l'air de lui donner un ordre il lui dit : « Descends dans la cave tout de suite, car si les sauvages s'aperçoivent que tu as peur, nous sommes perdus ». Le pauvre commis ne se fit pas répéter l'ordre deux fois, il se hâta d'aller se cacher.

Les Indiens, croyant que celui-ci allait leur chercher du rhum, se réjouissaient déjà du succès obtenu, quand tout à coup M. Deschambault, s'emparant d'une verge en bois dur dont il se servait pour mesurer sa marchandise, se mit à leur mesurer l'échine à tour de bras. Cette brusque attaque, à laquelle ils étaient loin de s'attendre, les surprit tellement qu'ils se mirent à fuir comme des enfants. La porte n'était pas assez large pour leur donner passage, et cependant M. Deschambault continuait à les rouer de coups en leur disant : « Ah ! mes mauvais chiens ».

En moins d'une minute le fort était délivré de leur visite, et ils ne songèrent pas plus à revenir qu'une bande de bœufs qu'on chasse d'un jardin à coups de gaule.

Quand les portes furent fermées, le commis remonta de la cave plus effrayé que les sauvages, ne comprenant pas comment un seul homme par sa bravoure pouvait mettre en fuite vingt sauvages.

Légendes du Nord-Ouest. Abbé G. DUGAS

PRIÈRE TOUCHANTE

« Quand la Robe-Noire est avec nous, il fait clair et il fait chaud dans la réserve, me disait un bon sauvage converti du paganisme d'abord,

puis du protestantisme ; mais, quand il s'en va, il fait noir et tout le monde a froid. Donnons donc, ô grand chef de la prière, les Robes-Noires qui demeurent toujours avec nous. Je suis vieux et malade, je vais laisser des enfants après moi. Je serai content et tranquille si la Robe-Noire vient habiter parmi nous, car je sais qu'alors mes enfants seront bons ».

Le Monde Illustré.

MGR LANGEVIN

Mgr Louis-Philippe-Adelard Langevin est né en 1855 et il a été élu archevêque de Saint-Boniface en 1895.

RÉCEPTION FRAPPANTE

Un nommé William Rowand, bourgeois de la compagnie de la Baie d'Hudson, a été célèbre parmi les tribus sauvages par la crainte qu'il avait su leur inspirer et l'ascendant extraordinaire qu'il avait acquis sur eux. Tous en avaient peur comme du diable.

Quoique de taille moyenne et un peu boîteux, il était doué d'une force musculaire peu commune. Il était assez rare que, d'un coup de poing, il n'étendit pas son adversaire sur le sol ; aussi, personne n'aimait à se trouver à la portée de son bras quand il était de mauvaise humeur. Plus d'un avait appris à ses dépens qu'il en coûtait de l'impatiser.

Un soir, une bande de sauvages Pieds-Noirs étaient campés auprès d'un fort dont M. Rowand avait la garde, et celui-ci venait de se retirer dans sa chambre quand un serviteur vint frapper à sa porte pour l'avertir que le chef sauvage voulait le voir et lui parler. Le temps était mal choisi pour une audience. « Va lui dire, répond

M. Rowand, que je ne veux pas le voir et qu'il peut s'en aller ». Le serviteur retourne auprès du chef et s'acquitte de sa commission. « Mon maître ne veut pas te voir, dit-il, et il te fait dire de t'en aller ». — « Eh bien, répond le sauvage, retourne lui dire que je veux le voir basolument ».

Le pauvre serviteur hésitait de troubler de nouveau M. Rowand. Mais, d'un autre côté, il n'ignorait pas qu'il était imprudent de blesser l'orgueil d'un chef sauvage. Celui-ci, en retournant, auprès des siens, tout humilié, n'essaierait-il pas de leur inspirer l'idée de venger cette humiliation sur le personnel du fort ? Il surmonta donc sa répugnance et vint de nouveau frapper à la chambre de son maître.

« Le chef veut absolument vous voir, dit-il, et il paraît décidé à ne pas partir sans cela ». Il n'en fallut pas tant pour l'exaspérer.

« C'est bien, dit-il, va lui dire que j'y vais », et sans prendre le temps d'endosser un habit de tenue, il sort de sa chambre les poings fermés et se dirige droit vers son homme qui l'attendait près de la porte.

En l'abordant, il lui lance en pleine figure un coup de poing qui l'étend tout son long sur le plancher ; puis, sans lui donner le temps de se remettre sur ses jambes, il lui administre quatre ou cinq coups de pied, en lui disant : « Tiens ! tu voulais me voir, hein ! Va maintenant dire à tes gens que tu m'as vu ».

Le chef, qui n'était pas accoutumé à ce cérémonial, trouva l'audience assez longue et s'empressa de filer.

Il retourna tout honteux auprès des siens, évitant, bien entendu, de leur raconter sa piteuse aventure. Il ne paraît pas que, dans la suite,

il ait jamais insisté pour voir M. Rowand.
Légendes du Nord-Ouest.

Abbé G. DUGAS

RÉPONSE SUBLIME

« — Le prêtre ne t'aime pas, disait un pasteur protestant à un sauvage de Qu'Appelle ; il ne te donne ni tabac, ni habits.

Le Peau-Rouge entr'ouvre sa chemise et répond :

» — Es-tu capable de lire dans mon cœur ?

— Non, répondit le ministre étonné.

— Eh bien, reprit le sauvage, c'est dans mon cœur que la Robe-Noire met les présents qu'elle me donne. Quand je me confesse, il lave mon cœur avec le sang de Jésus-Christ. Quand je communie, il met Jésus dans mon cœur. Ton tabac va s'en aller en fumée, tes habits vont s'user ; mais les présents de la Robe-Noire resteront avec moi, et je les emporterai dans le grand ciel du Bon Dieu ».

Réponse sublime qui étonna les missionnaires eux-mêmes et qui prouve que Dieu révèle aux petits et aux humbles ce qu'il cache aux orgueilleux.

Le Monde Illustré.

MGR LANGEVIN

CE QUE LES SAUVAGES PENSENT DES CANADIENS

Un jour un sauvage du Nord-Ouest disait à un Canadien : « Vous autres, vous êtes nos amis, parce que vous ne nous trompez pas, et que vous vivez avec nous comme des frères. Les

autres nations viennent à nous comme des *maringouins* : un maringouin arrive, suce le sang, puis s'en va ; voilà ce que font les étrangers qui viennent dans notre pays ; ils nous arrachent ce que nous avons, et ensuite ils s'en vont.

Alliance Nationale, 1904. Abbé G. DUGAS

LES IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA

Outre les chrétiens Iroquois des divers cantons qui se sont fixés à Caughnawaga, à différentes époques, la population de ce village s'est accrue d'un certain nombre de prisonniers de guerre faits, soit dans des expéditions particulières des Iroquois de Caughnawaga contre des tribus sauvages, telles que les Renards en 1728, les Chicachins en 1739, soit dans des expéditions auxquelles les gouverneurs français les conviaient, telle que celle de Deeffield en 1704. Les vieux registres de la mission de Caughnawaga mentionnent plusieurs baptêmes de sauvages étrangers, avec la note « pris à la guerre » et de blancs étrangers, baptisés par les Anglais. Dans le dernier, malheureusement, les noms de famille de ces blancs étrangers ne sont pas donnés. Cependant, je suis parvenu à trouver avec certitude plusieurs de ces noms de famille, par l'étude comparée des registres et de tout ce que j'ai pu recueillir de traditions de famille. C'est à l'introduction du sang blanc des captifs de la Nouvelle-Angleterre que les Iroquois de Caughnawaga doivent plusieurs des noms anglais qu'ils se donnent, comme les noms de Tarbell, Rice, Williams, Jacobs, Hill, Stacey, McGregor, etc.

Tous ces captifs, sauvages et blancs, subissaient l'influence du milieu où ils étaient, quant à la religion, la langue et les coutumes. Ils devenaient catholiques et Iroquois, et mis à même de retourner dans leurs familles, lorsque leurs parents voulaient les réclamer, la plupart continuèrent le genre de vie auquel ils s'étaient habitués plutôt que de suivre leurs parents ; la foi catholique qu'ils avaient embrassée n'était pas non plus la moindre des raisons qui les tenaient fixés au sol de Caughnawaga. D'ailleurs ces étrangers, une fois adoptés, étaient traités avec égard, le plus souvent ils faisaient partie de familles de chefs et plusieurs d'entre eux furent élus comme chefs par la bande.

Aujourd'hui, à cause de ces mélanges, il n'y a pas une seule famille purement Iroquoise à Caughnawaga, bien que chez presque toutes on ne parle guère qu'iroquois ; il n'y a qu'une couple d'individus qui se réclament iroquois sans mélange de sang blanc.

Revue Populaire.

L'abbé G. FORBES

UN SAUVAGE D'AUJOURD'HUI

Peu de gens ignorent le nom de Jean Canadien (Big John), sauvage de Caughnawaga et pilote fameux qui, pendant plusieurs années se fit une spécialité de descendre le Sault Saint-Louis en canot, surtout le jour de l'an.

Actuellement âgé de soixante-dix ans, il aime à rappeler ses exploits comme joueur de crosse et comme pilote, ou ses voyages, en Angleterre, aux États-Unis, etc., ainsi que les traits de mœurs d'autrefois. Or tout dernièrement, un

reporter lui demanda s'il aimait mieux l'ancien temps que le temps actuel.

« — Bonté non ! Chaque jour, maintenant, nous apporte une surprise. Chaque jour, on voit du nouveau. Cela vient comme l'eau, le printemps. Quand je vais à Montréal, je vois tant de choses, des édifices énormes, des automobiles, enfin, des inventions qu'on n'aurait imaginé voir, il y a cinquante ans ! Je préfère le temps actuel. J'ai vu un homme voler comme un oiseau, l'année dernière (1). Je n'aurais jamais pensé être témoin d'un fait semblable. Et lorsque quelques-uns de mes compatriotes ici, prétendirent qu'on allait pouvoir se rendre au ciel de cette façon, je n'ai pu m'empêcher d'en rire. Je sais mieux que cela ».

Witness, 7 janvier 1911.

RÉFLEXION PITTORESQUE

Voilà peu d'années qu'un gouverneur du Canada en visite au Nord-Ouest, fut tout étonné de voir par une température glaciale, un Indien assez sommairement vêtu. Voulant savoir pourquoi cet homme s'habillait si peu, il le fit appeler et lui demanda s'il souffrait du froid. Répondant par une interrogation, notre indigène dit au gouverneur :

« — Ton nez gèle-t-y, toi ?

— Non !

— Eh bien ! moi, c'est mon nez partout » !

Athlètes Canadiens-Français.

E.-Z. MASSICOTTE

(1) Allusion au voyage aérien du comte J. de Lesseps au-dessus de l'île de Montréal.

VISAGES PALES ET PEAUX ROUGES

Les Espagnols qui les premiers débarquèrent en Amérique, massacrèrent les Aborigènes comme s'ils eussent été des bêtes féroces. Les Anglais ne s'en occupèrent pas, sauf quand ils contre-carraient leurs projets. Mais les Français ont toujours essayé de s'en faire des amis.

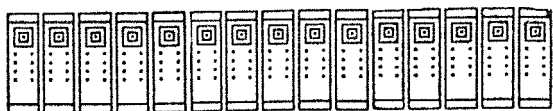
Child's Study : Canada. J.-N. McILWRAITH

FIÈRE RÉPONSE DE TECUMSEH

Au conseil tenu à Vincennes, en 1811, Tecumseh ayant fini sa harangue, regarda autour de lui, et voyant que chacun était assis, et qu'il ne restait pas de siège, un dépit soudain se manifesta dans toute sa contenance. Aussitôt le général Harrison ordonna qu'on lui donnât une chaise : quelqu'un lui en apporta une, et lui dit, en s'inclinant : « Guerrier, votre père, le général Harrison, vous présente un siège ». « Mon père » ! s'écria le chef, avec indignation : « le soleil est mon père, et la terre est ma mère ; elle me nourrit, et je repose sur son sein » ; et aussitôt, il s'assit à terre les jambes croisées.

Épîtres, satires, chansons, épigrammes et autres pièces de vers, 1830.

MICHEL BIBAUD



CHAPITRE IV

RACES ET LANGUES

ANGLICISATION ET FRANCISATION

PARMI les compagnons de Wolfe venus en Amérique pour chasser les Français du Canada, se trouvaient deux officiers écossais : John Nairne et Malcom Fraser. Après avoir combattu avec lui à Louisbourg, ils l'avaient suivi à Québec. Au lendemain de la prise de cette ville et de la capitulation de Montréal, nos deux highlanders, au lieu de retourner dans les montagnes d'Écosse, se décidèrent à s'établir sur la terre que leur valeur avait aidé à conquérir. En hommes pratiques, ils estimèrent qu'ils avaient droit à en posséder une parcelle. Leur ami et compagnon d'armes, le général Murray, gouverneur du Canada, partagea leurs vues et fit droit à leur requête. Un petit bout de papier les constitua seigneurs, l'un, John Nairne, de la seigneurie de Murray Bay et Fraser de celle de Mount Murray...

Voilà nos deux favoris du pouvoir bombardés seigneurs et l'on se demande tout naturellement comment vont s'agencer les rapports entre les soldats et leurs censitaires, étrangers de langue, de race et de religion ? L'étude de M. Wrong

fournit une réponse intéressante à cette question. Le premier contact se fit sans heurt ni violence. Les seigneurs s'installèrent, chacun de son côté de la rivière Malbaie, et comme ils n'étaient riches ni l'un ni l'autre, l'intérêt personnel leur commandait d'attirer des colons le plus tôt possible sur les terres à leur disposition. La correspondance de Nairne nous révèle ses projets. On voit qu'il songeait à pratiquer en petit, sur ses domaines, ce que les autorités à Québec et à Montréal tentaient de faire en grand dans toute la province. L'ambition vint à Nairne de façonner l'âme et l'esprit de ses censitaires sur le modèle de son esprit et de son âme à lui et de transformer les Canadiens en Highlanders — moins le costume — d'autant plus que le pays de montagnes qu'est la Malbaie semblait favoriser ce projet. Implanter le protestantisme et la langue anglaise fut donc une de ses premières occupations. Ironie des choses ! Il vit, au bout de quelques années, combien la conception d'un projet est souvent loin de se réaliser selon les desseins de son auteur.

Il eut le regret de constater, au bout de quelques années, que non seulement les Canadiens se montraient réfractaires à toute écossaisisation, mais que les Highlanders établis à la Malbaie, en même temps que lui et Fraser, étaient devenus Français. Ce ne fut là que la moitié de son désappointement. Il écrit un jour à un ami d'Écosse que le Français s'est faulé dans le Manoir et que, horreur des horreurs, ses propres enfants ne parlent plus que la langue du pays.

Les Fraser résistèrent encore moins à l'influence ambiante, puisque le dernier membre de cette

famille devint catholique. Il mourut en 1832. Il repose dans le cimetière de la Malbaie sous une pierre tombale portant une inscription en langue française.

Cette transformation d'Anglais et d'Écossais en Français, s'est reproduite en maints endroits de notre province. Par contre, elle s'est faite et se fait en sens inverse parmi les nôtres, perdus dans des groupes anglais considérables. C'est ainsi qu'à Toronto, presque tous les enfants de parents canadiens-français, établis dans cette ville depuis une vingtaine d'années, ne parlent que l'anglais.

L'histoire d'une paroisse Canadienne par M. le Professeur Wrong, 1908. A. D. DE CELLES

LES ÉCOSSAIS AU CANADA

Le comte de Lovat, du clan des Fraser, d'Écosse, venu aux fêtes du III^e Centenaire de Québec en 1908, a trouvé métamorphosés en Canadiens-Français la plupart des Fraser qui s'établirent parmi nous vers 1764, après le licenciement du régiment formé d'eux.

Le marquis de Lorne avait déjà fait la même constatation pour les Campbell, autres Écossais passés, os et chair, dans nos rangs et qui en plusieurs endroits — à Montebello, à la Pointe-au-Chêne, par exemple, — sont le plus souvent appelés *Camelle*.

Écossais et Canadiens-Français ont été, dès le début, des amis, des voisins sympathiques. La Canadienne « aux yeux doux » n'a pas été lente à faire la conquête des galants *Macs*. De ces unions sont sortis, presque toujours, de

beaux types notés, à la fois, pour l'intelligence, pour l'endurance et pour l'adresse.

Dans une courte étude sur ce même sujet, M. Benjamin Sulte disait : Des trois groupes qui forment ce que nous appelons « les Anglais », le plus ancien au Canada et le plus remarquable est le groupe écossais. Pour nous, Canadiens-Français, il est aussi le plus sympathique.

Les montagnards highlanders arrivèrent les premiers, formant le noyau solide de l'armée de Wolfe en 1759. A la paix, on les licencia, ils prirent des terres autour de Québec ; leurs familles sont encore là, nombreuses et agissantes, mais ne parlant pas ni la langue gaélique ni l'anglais : la mère canadienne a imposé sa langue. Ils se sont fondus parmi nous et vivent de nos sentiments. Les uns se nomment Clendenning, McQuiyre, Fraser, Macfarland, etc., les autres ont pris des noms français ; en un mot, ils se sont fondus en un même peuple avec nous. Tous ceux-là sont cultivateurs ou l'étaient, car de nos jours les Écossais se sont assujettis à une grande variété de professions.

Le deuxième contingent arriva par familles isolées, peu après le traité de 1763 qui cédait la colonie de la Grande-Bretagne, et cette immigration s'est prolongée jusque dans notre siècle. Ces gens étaient des *Lowlanders*. Ils apportaient la connaissance de l'industrie. Nous leur devons le relèvement merveilleux du Bas-Canada au lendemain des désastres de la conquête. Très sympathiques à notre élément, ils n'ont jamais été en désaccord avec nous.

Revue populaire.

JEAN LÉVÊQUE

FRÈRE CONTRE FRÈRE

A l'ouverture du premier parlement Canadien, à Québec, en 1792, l'Assemblée Législative fut appelée à élire son président (speaker). Ce choix mit aussitôt en évidence l'antagonisme des deux races. MM. Dunière et de Bonne ayant proposé à ce poste M. J. A. Panet, un des représentants de Québec, le parti anglais proposa successivement MM. Grant, McGill et Jordan ; M. Panet fut finalement élu sur une division de 28 contre 18. Des seize membres anglais, pas un ne vota pour M. Panet. Tandis que deux Canadiens-Français votèrent contre lui, l'un de ces derniers était le frère du candidat, M. P. L. Panet. Celui-ci, dans le discours qu'il fit pour appuyer M. Grant, remarqua que M. J. A. Panet ne connaissait pas la langue anglaise, que le Canada était une colonie anglaise, que la langue de la métropole était l'anglais et il termina en disant : « Je suis d'opinion que c'est une nécessité absolue pour les Canadiens d'adopter la langue anglaise et je pense qu'il n'est que décent que le président que nous avons à choisir puisse s'exprimer en anglais lorsqu'il s'adressera au représentant de notre Souverain ».

Histoire de Cinquante ans. P. T. BÉDARD

L'honorable Jean-Antoine Panet, né en 1751 et mort en 1815 ; il fut député, puis Juge et enfin conseiller législatif.

A PROPOS DE JUIFS

Lors de son passage à Winnipeg, en 1910, on présenta à sir Wilfrid Laurier, un jeune homme de nationalité juive, qui venait d'être élu à la

Législature provinciale par la division nord de cette ville.

Quelqu'un dit alors à sir Wilfrid.

« — Nous avons le rare privilège de pouvoir proclamer que c'est le premier homme de sa race qui ait été élu dans une législature de l'Amérique Britannique du Nord.

— Pardonnez-moi, lui répondit le premier-ministre, si je vous dis que cet honneur ne revient pas à votre ville, mais à la province de Québec ». En effet, en 1807, un homme de race hébraïque, du nom de Ézéchiél Hart, était choisi dans le district de Trois-Rivières comme député.

Le Bulletin 1910.

Trois-Rivières est probablement aussi le premier diocèse canadien-français, qui a eu un irlandais d'origine, Mgr Thomas Cook, comme premier évêque.

Ézéchiél Hart fut élu deux fois. Il échoua en 1810. Vers 1835, M. Hart se rallia au parti libéral et devint l'ami de l'honorable L.-J. Papineau. La famille Hart a donné un terrain à la cathédrale catholique et la plupart des descendants Hart sont aujourd'hui catholiques et alliés à des familles canadiennes-françaises. Sur la famille Hart, voir *Pages d'histoire*, par Benjamin Sulte. Ézéchiél Hart est mort en 1843.

LA LANGUE FRANÇAISE ET SIR LOUIS-H. LAFONTAINE

Sous l'administration de sir Charles Bagot, en 1842, le portefeuille de procureur général fut offert à sir Louis-H. Lafontaine par le premier ministre Draper. Lafontaine refusa net cette offre alléchante parce que le ministère Draper ne voulait pas rétablir officiellement l'usage de la langue française dans les Chambres.

Au début de la session de 1842, M. Lafontaine

prononça un discours rempli de dignité. M. Dunn lui avait demandé de parler en anglais, il répondit ainsi :

« L'honorable député, qu'on nous a souvent représenté comme ami de la population française, a-t-il oublié que j'appartiens à cette origine si horriblement maltraitée par l'acte d'Union ? Si c'était le cas, je le regretterais beaucoup. Il me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle, le premier discours que j'ai à prononcer dans cette chambre ! Je me défie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer l'honorable député, les autres honorables députés et le public, que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de cette partie de l'acte de l'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même ».

Alliance Nationale, VII, 71.

CANADIENS-FRANÇAIS DE TORONTO

Il faudrait peut-être remonter bien loin en arrière pour dire au juste en quelle année est venue s'établir à York, aujourd'hui Toronto, la première famille canadienne-française. Il paraît cependant certain que les nôtres qui sont venus s'installer définitivement là sont arrivés dans le courant de l'année 1853-54, alors que le Par-

lement du Canada siégeait alternativement à Québec et à Toronto. Ils étaient pour la plupart employés civils et parmi eux on remarquait M. Desbarats, imprimeur de Sa Majesté la Reine, et M. Hector Lemaître, aussi imprimeur. Le premier quitta Toronto lorsque la ville d'Ottawa fut choisie pour être la capitale de la Puissance. M. Lemaître continua à y demeurer avec quelques autres compatriotes. Il y éleva toute sa famille, composée de sept enfants, dont quatre vivent encore à Toronto. Deux sont pharmaciens et une des jeunes filles est entrée religieuse au couvent du Précieux Sang. Le quatrième est organiste à la cathédrale St-Michel depuis un grand nombre d'années.

Revue populaire.

L. R. G.

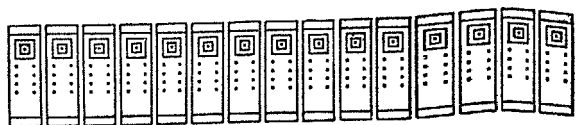
NOTRE LANGUE

Peut-on dire que nous parlons correctement notre langue, du moins aussi bien que nos aïeux nous l'ont laissée ? En dépit de tous les chauvins nous sommes obligés d'avouer qu'à part d'assez rares exceptions, nous sommes souvent en défaut, tant sur les règles de la grammaire que sur celles de la prononciation.

L'habitude fait qu'on n'y porte pas assez d'attention. Nous avons entendue, à ce sujet, une réflexion juste d'un enfant du sol, qui s'était étudié à perfectionner son idiome français à l'étranger, et qui remarquait nos fautes fréquentes de langage : « Vous voulez, disait-il, conserver votre langue, mais apprenez d'abord à la parler »...

Bulletin des Recherches Historiques, 1898.

P.-B. CASGRAIN



CHAPITRE V

LES CANADIENS A L'ÉTRANGER

HÉROS CANADIENS D'AUTREFOIS

LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

LA Louisiane venait d'être cédée à l'Espagne par la France (1763), mais les colons français de là-bas ne voulaient pas entendre parler de domination espagnole. On dépêcha Joseph Milhet, louisianais très riche, en France, pour protester contre la cession, mais la France ordonna à ses anciens sujets de se soumettre.

C'est alors qu'un Canadien-Français, fils d'un ancien bucheron, qui avait accompagné Lemoyne de Bienville en Louisiane, leva l'étendard de la révolte. Il se nommait Nicolas Chauvin de La-Frenière, avait terminé son éducation en France et exerçait la profession d'avocat.

Bel orateur, le peuple l'acclama et le 28 octobre 1768 était fondée la République de la Louisiane, la première république, sans doute, qui ait existé dans l'Amérique du Nord. Elle dura peu de temps.

Les Espagnols attirèrent les principaux chefs de la révolution dans un guet-apens et Nicolas

de La-Frenière, Joseph Milhet, J.-B. Noyau et Pierre Carrisse furent arrêtés. On les condamna à être pendus, mais comme on ne trouva personne pour faire l'office de bourreau, ils furent fusillés, le 28 octobre 1769, par un peloton de soldats espagnols.

Le lendemain, la déclaration d'indépendance et la constitution de la République de la Louisiane étaient brûlées solennellement devant la cathédrale de la Nouvelle-Orléans.

Le Canada, 31 octobre 1903.

GÉNÉRAUX CANADIENS QUI ONT SERVI L'ANGLETERRE

M. Henry J. Morgan, d'Ottawa, énumère dans le « World » de Toronto quelques-uns des sujets britanniques d'origine canadienne qui sont parvenus au rang de général dans l'armée impériale. Ce sont :

William Dunn, lieutenant-général, né à Québec ;

J.-C. Beckwith, major-général, qui faisait partie de l'état major de sir James Kempt, à Waterloo ; né à Halifax ;

Sir Thomas Willshire, créé baronet par le souverain, et félicité par le Parlement, pour de brillants faits d'armes accomplis dans l'Afghanistan — né à Halifax ;

Sir Richard England, qui servit dans la guerre de Crimée en qualité de général de division — né dans le Haut-Canada ;

Sir William Fenwick Williams de Kars, qui mourut gardien de la Tour de Londres — né à Annapolis ;

Sir J.-E.-W. Inglis, major-général, le héros de Lakhnô, natif de la Nouvelle-Écosse ;

Le général Cochrane, de la même province ;

Daniel Baby, lieutenant-général, né dans le Haut-Canada, de parents canadiens-français. Cet officier entra dans l'armée en 1797, fit la campagne d'Égypte en 1801, puis la campagne de la Péninsule ; il prit part aux batailles de Talavera, de Busaco, de Fuentes d'Onor, et au siège de Badajoz, dont les ouvrages, par une singulière coïncidence, avaient été construits par un autre Canadien, le lieutenant-général vicomte de Léry ;

Sir Edward-Andrew Stuart, major-général, natif de Québec ;

Charles-W. Robinson, major-général, natif de Toronto ;

Sir Gordon Drummond, né à Québec, nommé sur la fin de sa carrière au commandement de la forteresse de cette ville ;

Enfin, F.-W. Benson, fils de feu le sénateur Benson.

Le Nationaliste, 23-5-05.

Sont devenus amiraux dans la marine anglaise ; Sir Archibald Douglas, commandant en chef de Portsmouth, né à Québec en 1842.

Sir Charles Drury, ex-commandant de Gibraltar, né à Rothesay, Nouveau Brunswick.

LE HÉROS DE CHATEAUGUAY

Les Canadiens ne parlaient qu'avec orgueil, pendant ma jeunesse, de leur jeune compatriote Charles-Michel de Salaberry, lorsqu'il n'était encore que lieutenant au 60^e régiment de l'armée britannique. Ils savaient que l'honneur de leur

race était en mains sûres et qu'il ne la laisserait pas insulter impunément : il en avait donné une preuve éclatante dès le début de sa carrière militaire.

Le corps des officiers du 60^e régiment était composé d'hommes de différentes nations : d'Anglais, de Prussiens, de Suisses, d'Hanovriens et de deux Canadiens-Français, les lieutenants de Salaberry et des Rivières. Il était difficile qu'il régnât beaucoup d'harmonie entre des éléments aussi disparates : les Allemands surtout étaient querelleurs, emportés et duellistes.

Le lieutenant de Salaberry déjeunait avec quelques frères d'armes, lorsqu'un officier allemand entra dans la chambre, regarda le jeune canadien d'un air insolent et dit :

« — Je viens d'expédier pour l'autre monde un Canadien-Français !

Il faisait allusion au lieutenant Des Rivières qu'il venait de tuer en duel.

De Salaberry bondit d'abord comme un tigre, mais réprimant aussitôt ce premier mouvement, il dit avec calme :

» — C'est bien, monsieur, nous allons déjeuner et vous aurez ensuite le plaisir d'expédier un autre Canadien-Français ».

Le combat fut long et opiniâtre : le lieutenant de Salaberry était bien jeune, tandis que le capitaine allemand, son antagoniste, plus âgé, était un rude ferrailleur. Le jeune Canadien reçut un coup de sabre au front dont il a toujours porté la marque, et les amis voulurent mettre fin au combat, mais le blessé ne voulut jamais y consentir ; il se banda la tête avec son mouchoir et le combat recommença avec plus d'acharnement. Je dois à la vérité de dire que

le capitaine allemand oncques depuis n'occit ni Canadiens-Français, ni autre personne.

Mémoires.

P. A. DE GASPÉ

UN CHAPEAU-CAISSE

Juneau, notre compatriote, avait vu sa bourse gonfler d'une manière inespérée durant les quelques mois de vie ardente dont avait joui Milwaukee. Ses richesses étaient évaluées alors à pas moins de \$100,000. Avec la hausse des propriétés au printemps, il avait chance de doubler cette somme. On pouvait voir Juneau en ce temps allant recueillir chaque soir, à son magasin, le prix de revient de la journée, jamais moindre de 8 à \$10,000, puis loger ce papier-monnaie dans le chapeau qu'il portait. Bien mal lui en prit de faire servir son couvre-chef de coffre de sûreté, car un jour, dans une réunion un peu tumultueuse, un quidam en administrant quelques vigoureux horions atteignait le malheureux chapeau, qui allait tomber au loin avec les \$10,000 en billets, envolés dans toutes les directions comme des feuilles d'automne.

La Revue Populaire.

Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee, Wisconsin, naquit à Repentigny en 1792 et mourut en 1856.

L'HONORABLE BOGY

Un Canadien s'est rencontré qui, dans les sphères élevées du pouvoir, a uni avec fermeté ces trois titres de Franco-Canadien d'origine, de catholique et de citoyen américain.

Dans les conseils de la nation, quand le fanatisme ou le préjugé cherchait à représenter faus-

sement la foi religieuse du Canadien, ses collègues tournaient vers lui leurs regards et attendaient sa fière réponse qu'ils applaudissaient avec chaleur, parce qu'elle était l'écho d'une âme convaincue et l'expression d'un noble cœur.

Souvent il répétait : « I am a French-Canadian by origin, and I am proud of it ; I am a catholic and I thank God for it ; I am also a citizen of this Republic which I love and respect, and I am happy by it ».

Cet homme qui fait honneur à notre race, sur la tombe duquel ses collègues ont déposé le plus beau tribut d'éloges qui ait été décerné à un représentant du peuple, c'est l'honorable Louis-Vital Bogy, mort en 1876, sénateur des États-Unis pour l'État du Missouri.

Bogy est un modèle du Canadien devenu citoyen américain, et ce serait un acte patriotique et de reconnaissance que de donner son nom à quelques-unes de nos associations nationales aux États-Unis.

1884

FERD. GAGNON

UN LÉGISTE CANADIEN AUX ÉTATS-UNIS

L'un des auteurs de droits des plus féconds et des plus distingués aux États-Unis, a été un Canadien. Il signait Robert Desty, mais son véritable nom est Robert d'Ailleboust d'Estimauville de Beaumouchel. Né à Québec en 1827, il décéda à Rochester N. Y. en 1895, après avoir été avocat, rédacteur du « Federal Reporter » et avoir publié un nombre considérable d'ouvrages sur le droit américain.

Lors de son décès le « New-York Law Jour-

nal » appréciait ainsi l'œuvre de cet éminent juriste :

Son style simple et lucide lui a mérité des éloges de la part des avocats et des juges les plus éminents. Il était naturellement bien doué, d'une constitution physique très robuste et d'une intelligence à la fois perspicace, active et vigoureuse...

Les nombreux traités dont il est l'auteur et qui servent à l'usage quotidien des tribunaux et des juriseconsultes des États-Unis maintiendront sa célébrité...

La famille d'Estimauville de Beaumouchel.

P.-G. Roy

UN CANADIEN-FRANÇAIS, PRÉCEPTEUR MILITAIRE DE LA FAMILLE ROYALE D'ANGLETERRE

L'étonnante carrière d'un Canadien-Français, Hyacinthe de la Trémouille, mérite d'être connue.

Par son énergie, par son assiduité au travail, M. de la Trémouille a vite conquis l'estime de ses supérieurs, qui se plurent à lui confier des fonctions pleines de responsabilités.

Le capitaine de la Trémouille se faisait surtout remarquer par sa grande érudition et sa connaissance approfondie des choses du génie militaire. C'est ce qui explique la promotion dont il fut bientôt l'objet. Nommé instructeur à l'école d'artillerie de Shoeburyness, il lui incombait le devoir et la mission de former pour la Grande-Bretagne des hommes forts et braves.

Son rôle consistait à enseigner aux officiers et

aux soldats le maniement et l'installation des canons et de toutes pièces d'artillerie. A ce titre, il eut l'occasion de donner son enseignement à des personnages très distingués. Notons entre autres, plusieurs membres de la famille royale d'alors, de même que le prince Louis, fils de Napoléon III.

La surveillance et la direction des arsenaux incombait aussi au capitaine de la Trémouille. Il fut un des premiers canadiens-français à être promu dans l'armée impériale.

M. de la Trémouille est mort en mars 1907.

La Patrie, 1907.

MORT POUR LA FRANCE

Pascal Comte, comme cette pléiade de jeunes gens courageux dont nous nous rappelons encore le courage, n'hésita pas en 1868 de s'enrôler dans le premier contingent des zouaves pontificaux. Il demeura attaché à ce corps d'élite jusqu'à la prise de Rome par les armées italiennes.

Le brave jeune homme se sentait attiré vers le métier des armes, et lorsque le chef de la Chrétienté n'eut plus besoin de son bras vaillant et valeureux, il alla s'enrôler sous les drapeaux de la France. Il servit comme caporal de la 2^e compagnie du 2^e régiment étranger. En cette qualité, le brave soldat prit part à trente batailles rangées. C'est à Patay, où les zouaves se sont tout particulièrement couverts de gloire, sous les ordres du général de Charette, que M. Comte recevait les blessures qui devaient quelques heures plus tard, le conduire au tombeau, à la gloire.

La meurtrière campagne touchait à sa fin, et le jeune guerrier avait, quelques jours auparavant, écrit à un de ses frères, lui annonçant son intention de venir passer un congé bien mérité au pays natal, avant de prendre du service régulier dans l'armée de la France où le plus bel avenir n'aurait pas manqué de sourire à son chevaleresque courage. *La Presse*, 1908.

Pascal Comte naquit à Montréal le 27 mars 1837 du mariage de Pierre Comte, et de Sophie Tullock. Il fut marchand, avocat, président de l'Institut Canadien d'Ottawa et Zouave pontifical. Il succomba le 18 janvier 1871.

LA CONVERSION D'UN CÉLÈBRE ÉCRIVAIN

Joel Chandler Harris, célèbre dans la littérature américaine sous le pseudonyme de « Uncle Remus » était marié à une canadienne-française : Essie La Rose, fille de Pierre La Rose, riche rentier qui, en 1908, était âgé de 83 ans et vivait à Upton, Québec.

M. La Rose, après la guerre civile, avait un vaisseau marchand faisant navette entre New-York et Atlanta, Géorgie ; sa famille passait l'été au Canada et l'hiver en Géorgie, ceci explique comment elle avait fait la connaissance du jeune Harris, alors reporter au journal « Atlanta Constitution ». M. La Rose était fortement opposé à l'union de sa fille avec Harris, mais sur la garantie que les enfants, s'il leur en naissait, seraient élevés dans la religion catholique, il se laissa vaincre.

Madame Harris a élevé toute sa famille catholique ; elle est aujourd'hui seule survivante

de plusieurs enfants, et tous les étés elle va à Upton passer quelques semaines chez son vieux père qui jouit d'une excellente santé et possède encore toutes les manières gracieuses qu'on retrouverait chez un homme instruit et prospère, dans la cinquantaine.

Le mariage de M. Harris et de Mlle La Rose fut célébré en 1873. Grâce à cette femme de notre race, M. Harris avait vécu pendant trente-cinq ans dans une atmosphère catholique.

« Elle fut sa digne compagne, dit un des biographes du grand homme qui n'est plus, elle fut l'inspiration constante de son mari. Grâce à son énergie, à sa vivacité et à ses vertus domestiques, elle le conduisit sur la route du succès en cette vie et dans l'autre, (by her energy, vivacity and housewifely qualities, she brought him the way to succes in this life and next).

Le 24 juin 1908, jour de la Saint-Jean-Baptiste, au cours de sa dernière maladie, M. Harris se fit baptiser par un prêtre de l'Église catholique romaine, dont il avait étudié la doctrine pendant de nombreuses années. Il embrassa la foi catholique et mourut peu après avec les consolations de notre sainte religion.

Au témoignage de son directeur spirituel, qui l'avait connu intimement pendant ce temps, M. Harris avait été « catholique de croyances et de conduite » les six dernières années de sa vie, et « sa connaissance des vérités de la foi catholique l'emportait beaucoup sur celle de beaucoup de catholiques ».

Sa lecture favorite était les œuvres du cardinal Newman.

Pierre La Rose, gradué de l'Université Harvard, il y a quelques quinze ou dix-huit ans, et

qui pendant plusieurs années fut rédacteur au « Harvard Lampoon », était natif de Albany, N.-Y., et le petit-fils de M. La Rose, de Upton.
Le Soleil, 1908.

UN BRAVE

Les journaux des États-Unis consacrent des colonnes pour raconter l'acte d'héroïsme que vient d'accomplir un jeune soldat canadien, pendant qu'il était de garnison à San Francisco.

Ce compatriote se nomme Henry Brodeur ; il est né à Varennes, P. Q., et est âgé de 25 ans environ. Il fait partie maintenant de la Batterie L en garnison au Fort Presidio, à 3 milles de San Francisco (Californie).

Le 5 février 1896, un soldat de la Batterie B, aussi en garnison à Fort Presidio, s'enivre comme un Polonais, puis s'en va se promener dans les rues où il insulte tout le monde. Finalement il se jette sur un passant, père d'une nombreuse famille, et il le frappe à coups redoublés, sans la moindre provocation de la part de celui-ci, qui, sentant sa vie en danger, riposte de son mieux. Dans la mêlée, le passant donne un coup de poing sur la tempe du militaire, qui tombe mort comme une masse inerte.

La police arriva sur ces entrefaites et arrêta le père de famille, sans que celui-ci opposa la moindre résistance. Le malheureux homme déclara, les larmes aux yeux, qu'il n'avait pas eu la moindre intention de tuer son adversaire et que c'était un cas de légitime défense.

La police, toutefois, ne put faire autrement que de conduire le meurtrier involontaire en prison.

Dans la ville, la nouvelle de cette tragédie s'était répandue comme un coup de foudre, et la plus grande excitation régnait. La population civile sympathisa ouvertement avec le prisonnier tandis que les militaires, peut-être pas tous, mais la plupart, ne se gênaient pas de dire que c'était un crime révoltant et que celui qui l'avait commis méritait d'être lynché.

Les choses en étaient rendues à ce point culminant et dangereux, lorsque le jour du procès arriva.

Le prisonnier ayant été conduit devant ses juges, on commença aussitôt à la formation du jury, ce qui n'était pas une chose facile, car toute la population, sauf les militaires, paraissait en faveur de gracier le pauvre homme.

Or, pendant le procès qui passionnait le public au plus haut degré, les soldats devinrent convaincus que le prisonnier allait être déclaré innocent et libéré, et ils résolurent de venger eux-mêmes leur camarade défunt. S'armant de leurs fusils et de quarante cartouches, les soldats se rendirent à la prison au pas accéléré, et ils sommèrent le géôlier de leur livrer le prisonnier. Le géôlier, en homme brave, refusa net, mais les portes massives de la géôle furent enfoncées à coups de massue, et le prisonnier, tremblant, les yeux hagards, la pâleur sur la figure, fut violemment ligoté, puis entraîné vivement près des casernes, sur la propriété du gouvernement, où les soldats chargèrent leurs fusils et se disposèrent à tirer sur leur victime.

S'étant mis en ligne, après avoir détaché le prisonnier, les soldats braquèrent leurs fusils chargés à balle sur le malheureux qui avait repris son sang-froid, et, la tête haute, sans fré-

mir, regardait en face ceux qui voulaient sa mort.

Le soldat qui avait assumé le commandement, car les véritables chefs n'avaient pas voulu tremper dans cette affaire, s'avança vers le prisonnier et lui annonça qu'il lui donnait une seule chance de sauver sa vie.

« Meurtrier de notre camarade, dit le soldat, nous allons te faire courir une centaine de verges avant de tirer ; si de cette distance aucune balle ne t'atteint, tu auras la vie sauve. Acceptes-tu cette proposition ?

» Au nom de ma pauvre famille qui va se trouver dans la plus complète misère, je vous demande la vie, s'écria à plusieurs reprises l'infortuné ».

Mais la plupart des soldats restaient impassibles, déterminés à venger coûte que coûte la mort de leur camarade.

Après sa harangue, le prisonnier se prépara à courir les cent verges, vu que c'était sa dernière planche de salut. Juste au moment où il allait partir, Henry Brodeur mit bas son fusil, sortit des rangs et dit au malheureux d'arrêter. Celui-ci, étonné, obéit machinalement.

Alors, s'adressant au commandant, notre courageux compatriote, le regard fier, la tête haute, dit :

« Commandant, je vois bien que cet homme » n'a pu vous fléchir, moi mon cœur n'est pas de » pierre, et puisqu'il vous faut absolument le sang » d'un homme, pour venger celui qui a été tué » accidentellement, eh bien ! je m'offre de rem- » placer ce malheureux. Lui a une famille à » supporter, moi, je n'en ai pas. Bien plus que » cela, je suis orphelin de père et de mère ; par

» conséquent, ma mort ne fera pleurer ni souffrir
» personne.

» Au nom du Dieu qui nous entend, je vous
» supplie de me laisser mourir à la place de cet
» homme, qui est le seul soutien de sa femme et
» de ses enfants ».

Le commandant, en entendant ces paroles, devint presque fou de colère. « Si tu aimes à mourir, tu peux prendre la place du prisonnier », dit-il à notre héros en accompagnant ses paroles d'un formidable juron.

Cette intervention avait déplu souverainement aux soldats qui furent de l'avis du commandant. Ils insultèrent notre compatriote, lui montrèrent le poing et le traitèrent de fou.

« Qu'il meurt, puisqu'il le veut », s'écrièrent-ils.

Le jeune Brodeur prit la place du prisonnier et se tint prêt à courir les cent verges.

Mais avant que le signal du départ fut donné, tous les soldats de la batterie du jeune canadien, sortirent des rangs ainsi que quelques autres soldats de ses amis. Ils étaient visiblement émus. Ils s'opposèrent énergiquement à ce que l'on tira sur lui, ce qui apaisa les autres, et le sang ne fut pas versé.

Voilà un acte d'héroïsme qui mérite tous nos éloges. Nous en sommes d'autant plus fiers qu'il a pour acteur un de nos compatriotes canadiens.

La Patrie, 9 mars 1896.

Henri Brodeur se distingua par la suite à Cuba, aux Philippines, en Chine. Il est mort accidentellement, à Manille en 1910. Au cours d'un exercice de tir à la cible, la balle d'un de ses camarades lui fracassa le crane. Il était frère de M. Hector Brodeur de la maison Rougier Frères, de Montréal.

LE SERGENT DE FER

A la sanglante bataille de la rivière Modder, dans le Transvaal, bataille qui eut lieu en février 1900, on raconte qu'au premier coup de feu du bataillon des Canadiens Royaux, quelqu'un fit remarquer au sergent E. Gratton, qu'il pâlisait.

Aussitôt, ce dernier, « détrempe une poignée de terre avec l'eau de sa gourde, se barbouille le visage pour cacher sa paleur et maîtrisant ses nerfs, mène héroïquement ses soldats à la charge. C'est ce même officier que ses camarades surnommèrent par la suite « the iron sergent », à cause de sa bravoure.

M. Gratton et le caporal Desjardins faisaient partie du 65^e bataillon de Montréal, lorsqu'ils s'enrôlèrent dans le premier contingent en partance pour l'Afrique sud.

Le livre d'or.

G.-P. LABAT

UNE CANADIENNE-FRANÇAISE,
MÉDECIN

La première canadienne-française qui ait obtenu ses diplômes de médecin aux États-Unis, est madame Mathilde Massé, domiciliée à Boston, et née à Saint-Pacôme, comté de Kamouraska.

La Presse, 1908.

UN GRAND SAVANT

Deux personnes seulement, nées en Amérique, ont eu jusqu'à ce jour l'honneur d'être admis au nombre des huit membres étrangers de l'In-

stitut de France. Le premier a été Benjamin Franklin et le second un Canadien, Simon Newcomb, astronome éminent, né à Wallace ; Nouvelle-Écosse, en 1835.

Auteur d'un grand nombre d'ouvrages scientifiques, professeur à l'Université Hopkins, vice-amiral dans la marine américaine, il a remporté presque tous les honneurs qui peuvent s'accorder à un savant. Au nombre de ceux-ci, on cite la médaille d'or de la Société Royale d'Astronomie de Londres, la médaille d'or de l'Université de Leyden qui n'est donnée que tous les vingt ans, la médaille d'or de l'Académie Impériale de Saint-Petersbourg, etc., etc.

Il est décédé en 1909.

Busy man Magazine, 1909.

UN DES NOTRES GOUVERNEUR D'UN ÉTAT AMÉRICAIN

Un des plus beaux titres de gloire que laissera après lui le gouverneur du Rhode Island, E. U., l'honorable Aram J. Pothier, ce sera d'avoir gardé un attachement inaltérable à ses proches. Comme il a toujours aimé son père ! Et, aujourd'hui encore, sa bonne mère, octogénaire, est l'objet de ses plus délicates attentions.

Quant à sa religion, catholique sincère, il n'a jamais rougi de la pratiquer toujours, sans aucune bigoterie. Depuis quarante ans, il n'a pas une seule fois manqué la messe, le dimanche. Combien de Canadiens peuvent en dire autant ? Un exemple illustrera cette affirmation. L'an dernier, lors du choix de la convention républicaine qui le désigna une deuxième

fois au poste de gouverneur du Rhode-Island, au moment précis où lui fut annoncée la nouvelle de son choix, il se rendit au lieu de la réunion des délégués et, parmi eux, apercevant Monseigneur l'évêque Harkin, de Providence, il alla, genou en terre, lui demander sa bénédiction et baiser respectueusement l'anneau épiscopal. Et, dire que tous ces délégués étaient, par une proportion de quatre à un, des protestants ! Cet acte solennel lui mérita les applaudissements chaleureux non seulement de ses corréligionnaires, mais encore ceux des protestants.

Citons ce détail de M. le Dr Louis Auger, de Worcester, qui en fut l'un des témoins oculaires. Un délégué protestant alla même jusqu'à agiter son chapeau, en ajoutant : Le gouverneur Pothier n'a pas honte de sa croyance, il est bien l'honnête citoyen que nous estimons tous, nous, les républicains !

F.-L. DÉSAULNIERS

Note. L'honorable Pothier avec les six colonels de son état major officiel a figuré dans la Procession du Congrès Eucharistique à Montréal, en 1910. C'est la première fois, dans nos annales religieuses, que le gouverneur d'un état américain a participé officiellement dans une démonstration du culte catholique, en Canada.

LE PÈRE ET LE FILS, GOUVERNEURS-GÉNÉRAUX

Le jeu des destinées est parfois bien étrange et se livre à des combinaisons qui déconcertent les penseurs les plus avisés et les philosophes les plus profonds.

Un exemple frappant se signale à l'attention publique en notre pays. L'honorable juge Dé-

siré Girouard, de la Cour Suprême, vient d'être, le 15 de mars 1910, nommé administrateur du gouvernement du Canada, député à ce poste par Son Excellence Lord Grey, qu'il remplace. Or, il y a, à peine un an, le fils de l'honorable juge Girouard, Sir Percy, était nommé, en reconnaissance de ses services à la couronne, gouverneur-général du protectorat de l'Afrique orientale.

Singulière coïncidence que deux Canadiens-Français, appartenant à la même famille, et du même nom, le père et le fils, représentent directement Sa Majesté le Roi, dans deux des plus importantes possessions de l'Empire Britannique.

La Presse, 23-3-10.

ATHLÈTE ET HÉROS

Dans la soirée du 29 octobre 1910, un petit bateau ramenait au navire de guerre, le « New Hampshire » mouillé devant New-York, une centaine de matelots de son équipage. Le bateau ayant chaviré tout à coup, tout le monde fut jeté à la mer.

L'aspirant de marine Godfrey Chevalier qui avait charge de l'embarcation, constatant que nombre de ses hommes ne savaient pas nager, se porta à leur secours et réussit à en retirer seize des flots.

Jamais, dans l'histoire de la marine, un seul homme n'a sauvé autant de vies en un jour, dit un journal de New-York, et il ajoute que cet exploit constitue une page glorieuse dans les annales de la marine américaine.

Godfroi de Courcelles Chevalier est âgé de 22 ans ; il n'a que cinq pieds, cinq pouces de taille

et ne pèse que 125 livres, mais c'est un athlète de grande valeur pour son poids.

D'origine canadienne-française, il demeurait avant son entrée dans la marine, à Meresford, Mass., et c'est au High School de cet endroit qu'il a fait ses études.

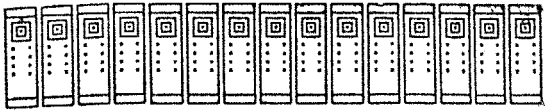
Ce n'est qu'en juin 1910, qu'il est sorti de l'école navale d'Annapolis, avec le grade d'aspirant de marine. *La Presse*, 1910.

L'AVIATEUR MOISANT.

C'est un Canadien-Français d'origine, Jean B. Moisant qui le premier a traversé la Manche dans un aéroplane contenant deux personnes : lui et un passager. Cet exploit fut accompli le 18 août 1910. En octobre de la même année, il remportait la bourse de \$10,000 offerte à l'aviateur qui partant d'un point donné irait contourner la statue de la Liberté, dans le port de New York et reviendrait atterrir à son point de départ. Le trajet était de 34 milles et fut parcouru en 34 minutes.

Moisant fut victime d'un accident le 31 décembre 1910, à la Nouvelle-Orléans, pendant qu'il faisait une envolée d'essai.

Né à Manteno, Illinois, vers 1870, Moisant débuta comme boulanger, à Chicago. De là, il alla à San Francisco, puis à San Salvador où il s'établit planteur. Sa bravoure et son audace étaient réputées n'avoir presque pas d'égaux. Il a été question de lui élever un monument aux États-Unis. *Standard*, 1910.



CHAPITRE VI

ARTISTES CANADIENS

NOS PREMIERS SCULPTEURS

L'ART de la sculpture au Canada remonte à une époque relativement peu éloignée. Lorsque en 1873 je commençai ma carrière, aucune statue n'avait encore été coulée en bronze par des Canadiens. L'histoire de l'art statuaire en notre pays, se résumait à bien peu de chose. Nos compatriotes s'étaient jusqu'alors contentés de tailler dans des troncs d'arbres, des statues de saints, des figures d'anges, destinées à l'ornementation des églises, car il est à remarquer que les premières manifestations d'art chez nous furent religieuses.

Le travail de ces premiers sculpteurs n'était pas aussi apprécié que celui des peintres, leurs contemporains, qui sans parvenir à produire des chefs-d'œuvre possédaient pourtant plus de science. Aussi peu de noms de sculpteurs nous sont-ils restés. M. l'abbé Beaubien, dans son histoire du Sault-au-Recollet, parle d'un certain Hébert, sculpteur, qui, vers la fin du XVIII^e siècle, a laissé une réputation enviable dans le

district de Montréal. Mgr Laflèche rapportait l'histoire d'un statuaire du nom de Courillon, confectionneur de pacatilles ; statuettes et crucifix en plomb ou en bois qu'il vendait durant l'hiver, en colportant sa marchandise dans un traîneau. Sur le socle des modèles de saints qu'il avait fabriqués, il plaçait n'importe quel nom au gré de l'acheteur ; ou encore lorsqu'il s'approchait d'une maison d'apparence cossue, il écrivait d'avance le prénom du propriétaire sur un de ses magots pour faciliter la vente. Même il échangeait sa sculpture pour n'importe quoi, troquant une sainte Magdeleine pour un sac de blé, un saint Michel pour des peaux de renards. Et tous ces saints se ressemblaient comme les membres d'une même famille.

Durant le second Empire, Anatole Parthenais mérite une mention spéciale. Élève de l'École des Beaux-Arts à Paris, il s'y fit une brillante éducation artistique. Malheureusement la mort l'a frappé trop jeune pour qu'il ait pu produire des œuvres sérieuses. Quelques sculptures sur bois, très appréciées, sont restées dans sa famille. Il repose dans le cimetière de Joliette.

Charles Dauphin, mort en 1873, est celui qui a le plus et le mieux produit. C'était un primitif. Il arrivait à rendre son émotion sans connaître son métier ; son tempérament artistique manquait de culture, mais il avait un talent très réel. Tels sont les premiers sculpteurs canadiens dont le nom mérite d'être conservé, avant la période tout à fait contemporaine.

Le Soleil, 1906.

PHILIPPE HÉBERT

LE PEINTRE PLAMONDON

J'allai, raconte M. Garneau, au cours de son voyage à Paris, faire visite à l'un des fidèles partisans de Charles X et de la restauration, M. Paulin Guérin, peintre éminent de France, à qui nous devons notre excellent artiste M. Plamondon. Il me reçut très bien, me montra son atelier dans lequel se trouvaient des toiles d'un très grand mérite sorties de son pinceau. Il me parla avec intérêt de son élève ; mais il en avait fait un peintre trop parfait pour le Canada, car M. Plamondon a été depuis obligé d'abandonner ses chevalets pour l'agriculture. Trop ami de la perfection, il donnait à ses œuvres un fini qui n'était pas apprécié et qui demandait trop de temps pour le prix qu'on lui en offrait. L'esprit commercial va trop loin en Amérique pour favoriser les beaux arts. De simples ébauches ont aux yeux de la multitude la valeur de morceaux achevés ; il faut seulement savoir les faire valoir. Le Canada n'avait pas encore reçu de peintres formés sous des maîtres de l'école française.

Voyage en Angleterre et en France, 1831, 1832 et 1833.

F.-X. GARNEAU

LE PEINTRE FALARDEAU

Le grand duc de Toscane s'était rendu avec le duc de Parme dans l'atelier du peintre Falardeau à Florence, pour lui acheter quelque-une de ses études. Une entre autres frappa le duc de Parme, la duchesse surtout, qui se prit de passion pour elle. C'était une petite fantaisie de la façon du peintre, représentant deux Cupidons

qui se querellent pour une rose. Le duc offrit un prix que Falardeau refusa ; puis il fut prié de faire son prix, ce qu'il refusa de même. Mais voyant l'envie dont la duchesse brûlait pour son œuvre, il offrit galamment de lui en faire don, ce qui fut accepté. Peu après le duc lui remit de sa main, une épinglette en diamant d'un très grand prix et ajouta à ce cadeau princier le brevet de l'ordre de Saint-Louis.

Panthéon Canadien.

MAXIMILIEN BIBAUD

Antoine-Sébastien Falardeau naquit au Cap Santé, près de Québec en 1822. Il est mort à Florence en 1880. Il est célèbre surtout comme copiste des grands maîtres.

Maximilien Bibaud, fils de l'historien Michel Bibaud est né en 1823.

ANATOLE PARTHENAIS

Avant Louis-Philippe Hébert, un sculpteur canadien avait donné les espérances les plus brillantes.

Son nom avait déjà traversé les mers et le succès semblait lui avoir tracé une route triomphale, lorsque soudain, par un caprice du destin, l'art canadien dut faire son deuil d'une existence si prometteuse, au sens absolu du mot.

Mais lisez ce qu'en a dit le maître écrivain, Alphonse Lusignan :

« Dans le cimetière de Joliette, sans pompeux monuments, mais entretenu avec un soin qui atteste la vivacité du souvenir laissé par les partis, par les chers envolés, sur une pierre qu'entoure un grillage de fer, j'ai lu l'épithaphe suivante :

Ici repose

Dans l'attente de la Bienheureuse Résurrection

ANATOLE PARTHENAIS

Artiste sculpteur

Trois fois couronné par l'École Impériale des Beaux-Arts de Paris, France.

Décédé le 27 décembre 1864, âgé de 25 ans et 3 mois.

Priez pour lui.

.....

» Qui connaît Parthenais ? Hors Joliette, pas cent personnes.

» Et cependant ce jeune homme, arrivant d'un Canada ignoré, méconnu plutôt, où la France croyait qu'il n'y avait que des anthropophages. Cet enfant s'est percé une trouée dans l'épaisse et vivante cohue des hommes de talent dont Paris déborde ! Parmi tant d'intelligences d'élite, il s'est frayé un chemin, et vite, vous allez voir.

» Première année, aux grands concours, on lui donnait un deuxième prix de sculpture ; une médaille de bronze.

» Deuxième année, 1863, aux concours de semestre, un premier prix, médaille de bronze.

» Même année, au concours annuel, le premier prix et la médaille d'argent. Il n'avait encore que 24 ans...

» J'ai sous les yeux ces médailles précieuses, ces trophées de pacifiques mais honorantes victoires, et je comprends le soin jaloux avec lequel la famille du jeune poitrinaire les conserve.

» Sa mère, la pauvre octogénaire, avait cette bien pardonnable vanité d'exhiber à quiconque était sympathique ces reliques, plus souvent

baisées qu'un agnus, ce bronze qu'aucun or n'aurait acheté.

» J'ai chez moi deux morceaux de bois que le ciseau d'Anatole Parthenais a fouillés. Ces morceaux de bois sont devenus des œuvres d'art et celui qui me les enlèvera se lèvera matin. L'un est une corniche, un peu payenne, mais superbement conçue, l'autre est un motif de chasse. Moi, j'aime mieux le dernier. C'est grand à peine comme la main, et vous y distinguez parfaitement dans les proportions voulues, les crocs du chien comme les griffes de l'ours.

» Parthenais avait la conception, sa corniche me le prouve ; il était aussi maître du détail ; son ciseau délicat, qui ne recule ni devant une mèche de poil ni devant une dent, en témoigne assez.

» Il avait fait, en cire, une réduction d'un monument qui devait être élevé sur la tombe de M. Scallon, de Joliette. Il y a trop longtemps que je l'ai vu pour en parler longuement. L'allégorie, je l'ai oubliée. Je sais seulement qu'il y avait quatre statuette, hautes comme le doigt, où tout était si parfaitement fini que les ongles des doigts du pied s'accusaient avec la même vérité que ceux de la main.

» On conserve à Paris plusieurs des sculptures de Parthenais, me dit-on. Une chasse sur une crosse de fusil existe encore au Canada : c'est un chef-d'œuvre.

» Une pipe en bois ciselée par lui — un vrai bijou — a été volée dans une exposition à Montréal.

» Inutile de mentionner par le menu, d'autant plus que je ne les ai pas toutes vues, les

œuvres de Parthenais. Cet enfant de vingt-cinq ans n'avait pas donné toute sa mesure. On pouvait attendre beaucoup de ce travailleur, désireux de produire s'il n'eut été cloué par la maladie, de ce bras trop tôt refroidi, de cette âme ardente usant un fourreau fragile, de ce fils revenu de France pour embrasser sa vieille mère avant de s'éteindre ».

Coups d'œil. Coups de plume.

ALPHONSE LUSIGNAN

UN... COMPATRIOTE !!

Jusqu'à ces derniers temps, les Européens ignoraient tout du Canada ; aussi, le nombre de bourdes qu'ils ont commis à notre égard est-il incalculable. M. Benjamin Sulte a collectionné plusieurs de ces gaffes et il les a publiées en brochure, sous le titre « Le Canada en Europe », puis, dans ses « Mélanges d'histoire et de littérature ».

En voici une, dans laquelle notre artiste et littérateur, M. Napoléon Bourassa joue le principal rôle :

« M. Napoléon Bourassa (artiste peintre et littérateur) étant à Rome, vit son hôte entrer, un matin, dans sa chambre, la figure rayonnante de plaisir :

« — Je viens, monsieur, vous annoncer une bonne nouvelle.

— Tant mieux, tant mieux ! dit M. Bourassa, de quoi s'agit-il ?

— Nous avons, depuis hier soir, un de vos compatriotes.

— Ici même ?

— Oui, monsieur ; je l'ai mis en face de vous, au numéro 30.

— Bien obligé de l'intention, je cours le voir ».

Et M. Bourassa se hâte d'aller frapper au numéro 30. Une voix répond de l'intérieur, il pousse la porte et se trouve en présence... d'un Mexicain !

Mélanges d'histoire et de littérature.

BENJAMIN SULTE

LE SCULPTEUR LOUIS-PHILIPPE HÉBERT

M. Hébert (Louis-Philippe) est né le 27 janvier 1850. Il est le fils d'un des premiers colons des townships de l'Est, de M. Théophile Hébert, cultivateur de Sainte-Sophie d'Halifax, comté de Mégantic, d'origine acadienne, et de Julie Bourgeois, descendante d'une famille française, émigrée pendant la Révolution. Il est aussi le neveu de M. Noël Hébert, qui fut plusieurs années député de Mégantic, et qui servit de modèle à M. Gérin-Lajoie, pour son type admirable de *Jean Rivard*.

Comme chez tous les véritables artistes, le talent du jeune sculpteur se révéla dès son enfance. A sept ans, il sculptait déjà des figures en bois, surtout des soldats et des sauvages. Mais comme ce talent là n'est pas précisément ce qu'il y a de mieux apprécié dans nos campagnes, on l'appelait communément le *gosseux*. Pour tout le monde, c'était un paresseux, impropre à rien, bon seulement à *bâtir des chefs-d'œuvre*, et qui ne saurait jamais labourer une

pièce de terre de sa vie. Il avait aussi un autre défaut : c'était un *liseur*.

« On n'avait pas plutôt le dos viré, disait-on, qu'il avait le nez dans un livre ».

Bref, il était d'un mauvais exemple pour ses camarades.

Enfin, comme il avait trop *d'idées croches* pour *faire un habitant*, on tenta de le lancer dans le commerce ; et le voilà commis chez un de ses oncles maternels. Or, comme il continuait toujours à *gossier*, son patron, dont il faisait le désespoir, finit par le congédier, en lui prédisant, suivant l'expression consacrée, qu'il ne ferait jamais rien.

L'Opinion Publique 1881.

LES DÉBUTS D'ALBANI

Le *Mechanic's Hall*, coin St-Pierre et St-Jacques, date de 1854. Au premier étage, cet édifice renfermait une bibliothèque technique et au second une jolie salle avec scène et décors. C'est ici que Mademoiselle Emma Lajeunesse, plus tard connue de l'univers sous le nom d'Albani, fit ses débuts. Elle se destinait alors à la musique instrumentale plutôt que vocale. M. Legendre, dans la biographie qu'il a consacrée à cet artiste de premier ordre, nous raconte qu'elle fit les frais de son premier concert avec l'aide de son père et d'un chanteur anglais.

« A trois qu'ils étaient, ils avaient à remplir tout un programme qui, grâce au triple talent de la jeune virtuose, était encore assez varié. Emma Lajeunesse avait joué plusieurs morceaux de piano et un morceau de harpe. Elle avait

en outre chanté, en s'accompagnant de sa harpe, le « Salut à la France » de la « Fille du Régiment ». Ce morceau fut accueilli avec beaucoup de faveur. Mais on était loin, alors de deviner, sous la timide jeune fille, l'éminente cantatrice d'aujourd'hui. Le 12 septembre 1862, la jeune fille se faisait entendre, au même endroit, aidée, cette fois, de sa jeune sœur Cornélie. Le concert était sous le patronage de Sir Fenwick Williams et de son état-major, du lieutenant-colonel Coursol, et du maire de Montréal, C. S. Rodier. Emma Lajeunesse y remporte un véritable triomphe. Les applaudissements les plus vifs l'accueillirent chaque fois qu'elle parut sur l'estrade ; mais l'enthousiasme fut réel lorsqu'elle exécuta, à première vue et d'une manière irréprochable les Murmures Éoliens de Gottschalk ».

Albani (Emma Lajeunesse).

NAPOLÉON LEGENDRE

ALBANI DANS SON JEUNE AGE

Une des choses sur lesquelles M. Lajeunesse insistait beaucoup, dans les leçons qu'il donnait à sa fille, c'était la lecture à première vue. Il lui fallait déchiffrer toute la musique qui lui tombait sous la main ; une ouverture classique ou une polka de salon, une sonate ou une partition d'opéra réduite pour le piano. Elle avait pour ce travail une aptitude extraordinaire. Emma Lajeunesse avait cela de commun avec notre pianiste distingué, Calixa Lavallée ; elle jouait un morceau par intuition ; elle devinait plutôt qu'elle ne lisait.

M. Lajeunesse était extraordinairement fier de ce talent ; mais il y avait surtout une chose qui le transportait d'aise.

« — Je lui mets sous les yeux, disait-il, une sonate de Beethoven, puis, lorsqu'elle en a déchiffré la moitié, je ferme le livre ; elle continue alors à improviser dans le même style d'une manière étonnante ».

Sa mémoire musicale était prodigieuse. Souvent, en faisant sa promenade, elle entendait jouer, par la musique militaire, un morceau qui la frappait. Elle l'écoutait, tout en causant, puis, revenue chez elle, elle écrivait la pièce d'un bout à l'autre pour le piano ou la harpe, et la jouait sur son instrument.

M. Lajeunesse, lorsque sa fille eut acquis une certaine habileté, allait, de temps à autre, avec elle, dans les principaux villages des environs de Montréal, donner des concerts. Elle chantait, jouait le piano, la harpe et l'harmonium ; lui se chargeait de la partie de violon.

Sur tous ces programmes, il y avait une note qui invitait le public à présenter, entre la première et la seconde partie, un morceau ou deux que la jeune pianiste devait lire à première vue.

Elle s'est toujours tirée avec honneur de ce pas périlleux.

Albani (Emma Lajeunesse).

NAPOLÉON LEGENDRE

QUELQUES SOUVENIRS DE M^{me} ALBANI

Depuis que j'ai commencé ma carrière, raconte Mme Albani, j'ai chanté dans des pays étranges. Une de mes expériences les plus re-

marquables a été au mariage royal en Russie. Dans ce pays, les chanteurs sont considérés comme des serviteurs. C'était bien drôle ; nous étions tous sur une espèce de balcon au-dessus de la salle du banquet, et quand notre tour était arrivé, nous nous placions vis-à-vis une petite ouverture et nous chantions. Ce qui m'a amusée le plus, c'est que, pendant que nous faisons de notre mieux, le cliquetis des couteaux et des fourchettes ne cessait pas et, au beau milieu des passages les plus impressionnants, l'on entendait tout à coup, le son d'une trompette et un personnage quelconque se levait et proposait une santé. J'ai été plus heureuse que M^{me} Patti, qui fut interrompue au milieu de son solo.

On m'a souvent demandé de chanter dans la chambre d'un mourant ou de personnes dangereusement malades. J'ai chanté pour le vieil évêque d'Albany quand il était malade. Le premier festival où je me sois fait entendre est celui de Norwich. Six ans après, y étant retournée, je reçus une lettre d'un vieux monsieur, qui voulait entendre *La dernière Rose d'été* ; je chantai cette belle romance, près de son lit de mourant ; c'est une scène que je n'oublierai jamais.

Plusieurs fois, j'ai été forcée au milieu de la nuit, longtemps après le concert, de sortir sur le balcon de l'hôtel où je logeais, et de chanter *Home sweet home*, ou quelque autre ballade populaire devant une foule qui se tenait dans la rue. Une fois, c'était à Dublin, les étudiants dételèrent mes chevaux, et l'on me dit que si je ne chantais pas on briserait les vitres de l'hôtel. Je parus sur la galerie, enveloppée de châles épais, car il faisait une nuit très froide. Ce

n'était pas chose aisée que de chanter dans de telles circonstances.

Monde Illustré XVII.

M^{me} ALBANI

UN GRAND ARTISTE CANADIEN

Henri Julien a le mérite de s'être formé seul ; il a encore celui d'être l'un des premiers artistes qui aient fait des dessins pour les journaux quotidiens ; enfin, il était doué d'une mémoire spéciale et il avait une facilité d'exécution merveilleuse. Un petit incident que je traduis librement du *Star* en donnera une idée.

Durant la visite à Montréal du célèbre docteur Lorentz, M. Julien fut prié d'assister à une clinique de l'éminent praticien dans un de nos hôpitaux. Comme on le conçoit, Julien en profita pour faire une esquisse rapide du chirurgien. Ensuite, il quitta la salle d'opération et il se dirigeait vers la sortie, quand il fut interpellé par un médecin de l'institution. Ce personnage avait été offusqué de ce qu'un dessinateur de journaux eût eu l'audace de pénétrer dans la salle d'opération. Il demanda à M. Julien de lui montrer son esquisse.

Notre compatriote remit tout bonnement son crayonnage hâtif au médecin qui le déchira et le jeta au loin. M. Julien ne dit mot. Il se rendit au bureau du journal et dessina de mémoire un portrait tellement fidèle du fameux chirurgien que le public en fut émerveillé.

Julien, d'ailleurs, avait besoin de cette faculté extraordinaire, car les modèles qu'il avait à fixer dans la rue, dans les cours de justice, dans les banquets, les assemblées politiques,

ne pouvaient poser longtemps ; il fallait tout saisir au vol, pour ainsi dire. Aussi ne notait-il sur son papier que trois ou quatre traits caractéristiques — le reste, il le photographiait dans son cerveau et en complétant son dessin tous les détails prenaient leurs places exactes.

En dessin à la plume, notre compatriote avait une technique à lui, extraordinairement variée qu'il devait sans doute à ce qu'il possédait à fond tous les procédés de gravure. Aussi, en tant que dessinateur, n'avait-il pas d'égal en Amérique et probablement dans le monde entier.

Julien avait encore d'autres qualités ; il maniait le pinceau avec habileté et ses tableaux à la peinture, à l'huile ou à l'eau étaient fort appréciés.

La Revue Populaire. E.-Z. MASSICOTTE

Henri Julien est né en 1854 et il est mort en 1908. C'est le plus grand dessinateur à la plume que le Canada a produit.

UNE GRANDE CANTATRICE

M^{me} Félicia Litvine, née Shoutz, cantatrice de grande réputation et interprète, sans rivale, des grands maîtres, particulièrement de Wagner et de Saint-Saëns est d'origine canadienne par sa mère. Celle-ci se nommait Céline Mount, et elle avait épousé à Montréal, M. Shoutz, russe de distinction.

M^{me} Shoutz était cousine germaine du docteur Edmond Mount et parente à un degré plus éloigné de notre peintre distingué M. Georges Delfosse.

La Presse 1908.

M^{lle} BÉATRICE LAPALME

Quand notre grande artiste, Mademoiselle Lapalme nous quitta pour aller en Europe, ce ne fut pas pour se perfectionner dans l'art du chant et se lancer dans la carrière opératique.

Elle s'était entièrement vouée à cet instrument que l'on a si souvent qualifié divin : le violon.

Après avoir remporté, de la façon la plus brillante, un premier prix au Conservatoire de Montréal, elle fut envoyée à l'Académie Royale de Musique de Londres. Elle y décrocha la médaille d'or.

Un soir, dans cette ville, elle faisait, avec Noyes et Pugno, les frais d'un concert privé dans une riche famille mélomane et protectrice des musiciens.

Et voilà que pendant qu'ils repassaient en sourdine quelques morceaux de l'opéra *La Bohème*, Mlle Lapalme se mit à chantonner, puis à chanter pour de bon le rôle de Mimi.

« — Comment ! vous pouvez et vous savez chanter » ? s'écrie le vieux pianiste Pugno.

Et voyez à quoi tiennent les choses...

Ce soir-là, M. Higgins, directeur de l'Opéra de Covent Garden, apprit que l'artiste qui tenait le rôle de Musette dans la *Bohème* ne pourrait chanter le lendemain. Il se rendit au téléphone pour mander la personne — la *doublure* comme on dit au théâtre — qui avait charge de remplacer au besoin l'artiste en question.

Par une erreur au « Central », Higgins fut mis en communication avec Lady Warwick, où se trouvait Mlle Lapalme.

Et ce fut Pugno qui répondit à Higgins et

qui, après avoir donné quelques explications au sujet de sa protégée, appela celle-ci à l'instrument.

« — Vous pouvez chanter Musette dans la *Bohème* », demanda Higgins.

— Oui, répondit toute tremblante notre concitoyenne.

— Eh bien ! tenez-vous prête pour demain ».

Et la voilà toute la nuit et une partie du lendemain, à refaire plus ample connaissance avec le rôle.

A midi, à la répétition, elle émerveillait Higgins, et le soir elle chantait, à côté de Melba et de Scotti, comme si elle n'avait jamais fait que cela depuis des années.

Par une coïncidence non moins remarquable, c'est Messenger, directeur de l'Opéra de Paris, qui dirigeait la représentation, ce soir-là, à Covent Garden.

Il fut si enchanté qu'il insista pour faire engager dans son théâtre l'étoile nouvelle.

A Paris, Mlle Lapalme eut littéralement un début triomphal dans *Cendrillon* de Massenet.

Et d'étape en étape, la voici engagée à Oscar Hammerstein pour la prochaine saison opératique de New-York. Pareils engagements sont recherchés par les premiers artistes lyriques du monde entier.

Car, à part d'être fort lucratifs, ils sont comme une consécration du talent, de la voix et du style.

Le Samedi, 1 mai 1909.

UNE CANADIENNE DÉCORÉE

Lors de l'engagement de Mlle Eva Gauthier au théâtre Covent Garden, à Londres, en mars

1910, les journaux rapportèrent l'intéressant trait suivant :

« Dernièrement, après avoir chanté, à une matinée royale, à Copenhague, elle fut décorée de l'ordre de la reine de Danemark. Quatre femmes seulement, d'un rang très élevé, ont déjà eu cet honneur, et Mlle Gauthier est la seule Canadienne qui l'ait obtenu. Elle est fille de M. et Mme L. Gauthier, d'Ottawa. Elle commença à étudier la musique ici, sous le professeur F. Buels ; elle fut ensuite envoyée en Europe, par Lady Laurier, dont elle était la protégée.

La Presse 17-3-10.

LE SCULPTEUR HILL.

Un jour que le maître sculpteur Frémiet, l'auteur renommé de la statue de Jeanne d'Arc, visitait, à Paris, une usine de fondeur, il s'arrêta devant une statue représentant un cheval maîtrisé par son cavalier. Après avoir demandé quel était l'artiste qui avait exécuté ce travail, et avoir examiné le groupe attentivement, il répéta plusieurs fois : « c'est très bien, très bien » ! Le contremaître de l'usine qui était présent lui dit alors qu'il ferait sans doute grand plaisir à l'auteur, s'il voulait lui écrire cette appréciation et Frémiet s'exécuta.

Le groupe en question, connu ici sous le nom de « Groupe Strathcona » orne maintenant le Square Dominion, et l'on considère que c'est le chef-d'œuvre du sculpteur George Hill.

Canadian Century, 1910.

J. MOUNT

McHill est né à Shipton, province de Québec. Il débuta chez son père, puis se rendit à Paris, en 1889. Il en revint en 1894, après avoir été admis à l'École des

Beaux-Arts et avoir étudié sous Falguière. Le Canada lui doit plusieurs monuments.

LES CANADIENS-FRANÇAIS ET LES ARTS MUSICAL ET DRAMATIQUE

Parmi les Canadiens qui se sont fait entendre en Europe on cite les noms de M^{me} Albani (Emma Lajeunesse) née à Chambly et qui demeure actuellement à Londres.

Mlle Béatrice Lapalme, qui a établi un record en chantant alternativement, à Covent Garden, Londres, en français, en allemand, en italien et en anglais.

Mlle Eva Gauthier, cantatrice.

M. Raoul Plamondon, ténor et F.-X. Mercier ténor, né à Québec vers 1870, dont le nom de théâtre est Mercay.

Aux États-Unis, se sont fait un nom dans le théâtre américain : Mlle Eva Tanguay, soubrette, née à Marbleton, Co Wolfe,

Eugène Redding (Robidoux) né à Montréal, créateur du fameux type : Foxy Grandpa. M. Jos.-C. Miron, et M. Chaillié.

Quant aux Canadiens-Anglais, on en compte plus de vingt dont les noms sont en évidence sur la scène américaine.

UNE REINE ACHÈTE LES ŒUVRES D'UN CANADIEN

En 1910, la reine Wilhelmine, de Hollande, a acheté une nouvelle aquarelle de Charles P. Gruppe. C'est la troisième, de ce peintre, qu'elle place dans sa collection. M. Gruppe est

né au Canada, de parents allemands. Voilà vingt ans, maintenant, qu'il vit en Hollande et il en a fait sa patrie d'adoption.

M. Gruppe est avant tout un paysagiste de l'école allemande moderne.

The Montreal Star, nov. 1910.



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I — Mots historiques et sobriquets nationaux	11
CHAPITRE II — Sous la domination française	34
CHAPITRE III — Les Indigènes	70
CHAPITRE IV — Races et langues	94
CHAPITRE V — Les Canadiens à l'étranger	102
CHAPITRE VI — Artistes canadiens	121
